Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Jeudi 13 mars 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°592 ■

Chronique Eco

L'économie mondiale en crise, les économies vulnérables ne survivront pas

P 16

AVEC L'ENTRÉE EN SERVICE DE NOUVELLES USINES DE DESSALEMENT

L'approvisionnement en eau potable renforcé

L'Algérie, qui compte actuellement 25 stations de dessalement de l'eau de mer, occupe la première place à l'échelle africaine dans ce domaine. Et pour faire face au stress hydrique, elle a entrepris d'amplifier et de multiplier son tissu de station de dessalement d'eau de mer. Le président de la République a ainsi élevé le dessalement de l'eau de mer au rang de priorité nationale, en le présentant comme un défi et un projet éminemment politique. P 3

INTERDICTION D'IMPORTATION DE DALLES DE MARBRE FINIES

Une décision en faveur de l'industrie locale

La dernière instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'organisation de la filière du marbre et l'encouragement de l'investissement dans ce secteur constitue un pas important dans la protection et le développement d'une industrie locale naissante. Cette décision a été largement saluée par les professionnels de l'industrie de la pierre.

P 2

FINANCEMENT DES PROJETS AGRICOLES

Lancement d'un nouveau dispositif

Dans le cadre de sa stratégie de relance agricole, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé la mise en place d'un dispositif de financement inédit destiné à soutenir les projets agricoles. Ce mécanisme, fruit d'une convention-cadre entre le ministère et l'Association des Banques et des Établissements Financiers (ABEF), vise à dynamiser le secteur agricole en facilitant l'accès aux financements pour les agriculteurs et les porteurs de projets.

P 5

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen d'une Stratégie nationale de lutte contre le trafic de drogue

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à l'examen du projet de stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les substances psychotropes pour la période 2024-2029.

P 5

ROUTE TINDOUF-ZOUERATE

Un premier tronçon de 88 km bientôt livré P 2

DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE 2025/2026

L'Opep maintient sa prévision de croissance P 5

COSOB

La demande d'introduction en bourse de la société «Ayrade» examinée P 16

ETAC

Arrêt temporaire du téléphérique de Bab El Oued à partir de vendredi

L'Entreprise de transport algérien par câble (ETAC) a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'arrêt temporaire du téléphérique de Bab El Oued (Alger) à partir du 14 mars, en raison d'une inspection réglementaire visant à garantir la sécurité de l'installation.
L'ETAC a précisé que cette "grande inspection", imposée par la réglementation, permettra de vérifier l'ensemble des composants essentiels du système, notamment les câbles, les cabines, les structures porteuses, la motorisation et les dispositifs de sécurité.
"Ces travaux sont nécessaires pour assurer la fiabilité et la sécurité de l'infrastructure et permettront au téléphérique de parcourir à nouveau environ 300.000 km en toute sécurité", a souligné l'entreprise.
Mis en service en 2018, le téléphérique de Bab El Oued est devenu un moyen de transport essentiel pour les habitants et les travailleurs de ce quartier d'Alger. Avec un taux de disponibilité supérieur à 98 %, il a assuré plus de 24.000 heures d'exploitation, parcouru 345.600 km et transporté environ un million de passagers par an, selon la même source.
Ce mode de transport, qui relie Bab El Oued aux hauteurs environnantes, constitue une alternative rapide et écologique, facilitant les déplacements dans cette zone urbaine dense, a ajouté l'ETAC.
L'entreprise a invité les usagers à prendre leurs dispositions en utilisant les autres moyens de transport disponibles durant la période d'arrêt, précisant que cette opération vise à garantir la sécurité et la pérennité du téléphérique.

INTERDICTION D'IMPORTATION DE DALLES DE MARBRE FINIES

Une décision en faveur de l'industrie locale

La dernière instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'organisation de la filière du marbre et l'encouragement de l'investissement dans ce secteur constitue un pas important dans la protection et le développement d'une industrie locale naissante. Cette décision a été largement saluée par les professionnels de l'industrie de la pierre.

Synthèse S R.

«Cette instruction permettra de mieux se concentrer sur l'élaboration d'une stratégie de développement de la filière marbre», a estimé Djallal Guitoune, président de la Fédération algérienne des minéraux, du secteur minier et de l'industrie de la pierre (FAMMIP).
Le président de la République a ordonné dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, «l'organisation de ce secteur ancien et stratégique, ainsi que la collaboration avec des partenaires internationaux professionnels et leaders dans cette industrie», avec «l'interdiction de l'importation de dalles de marbre finies, tout en lançant de nouveaux investissements et en introduisant des réformes dans cette industrie, afin de soutenir le produit national». Le président de la République a encouragé, en outre, les responsables de ce secteur à «relever le seuil de l'investissement de façon minutieusement étudiée, étant une source non négligeable de devises, et pourvoyeur d'emplois pour les jeunes».
Dans une déclaration à l'APS, M. Guitoune a estimé que l'organisation de la filière marbre passe obligatoirement par «l'interdiction de l'importation de dalles de marbre semi-finis pour faire valoir l'effort local déployé dans le développement de l'industrie de la pierre».
De plus, le projet de loi régissant les activités minières, actuellement en en cours d'étude au niveau de la commission spécialisée de l'APN, devra contribuer à améliorer le climat d'investissement minier, a-t-il soutenu.
«La nouvelle loi régissant les activités minières libèrera les initiatives et encouragera les opérateurs locaux et même internationaux à investir aussi bien dans l'extraction que la transformation», explique-t-il.
Guitoune atteste que la filière marbre a connu un développement significatif depuis 2017, date de l'interdiction de l'importation des produits finis, ce qui avait contribué à l'émergence d'une industrie locale, détaillant qu'entre 2017 et 2023, plusieurs investissements dans l'industrie de la pierre ont été réalisés par des opérateurs privés. La FAMMIP compte aujourd'hui 38 entreprises spécialisées dans la production et la transformation de marbre, a-t-il avancé. L'investissement dans l'exploitation des carrières de marbre pour assurer la matière première, alliée à la formation d'une main œuvre qualifiée, sont également nécessaires dans l'organisation de la filière marbre et le développement de la production nationale en la matière, selon le président de la FAMMIP. Dans ce volet, M. Guitoune a rappelé que la FAMMIP a signé en juillet 2022, un Mémorandum d'entente avec la Fédération italienne de l'industrie de la pierre pour la création d'un centre de formation et de technologie algéro-italien destiné à la formation des professionnels des métiers de marbre sous la supervision de la société industrielle minière "Sonarem", via sa filiale "Sonarem Ettakwine". «Les Italiens sont leaders dans l'industrie de marbre et la vision de la FAMMIP est d'acquérir le savoir-faire et la technicité nécessaire pour avancer tout en scellant des partenariats solides».

ROUTE TINDOUF-ZOUERATE

Un premier tronçon de 88 km bientôt livré

Par Selma R.

La route Tindouf-Zouerate progresse à un rythme soutenu. Avec des travaux bien avancés sur le territoire mauritanien et la mobilisation d'importants moyens humains et matériels, ce projet structurant prend forme jour après jour. Un premier tronçon de 88 km sera bientôt livré, marquant une étape clé vers l'achèvement de cette voie stratégique de 840 km reliant directement l'Algérie et la Mauritanie, indique l'Algerian Union Bank (AUB), dans un post sur son compte «Linklind». Mais cette route ne se limite pas à un simple axe de transport. Il s'agit d'un véritable corridor économique qui ouvre de nouvelles perspectives pour le commerce et l'investissement, estime la même source. Lors de la dernière rencontre à Nouakchott entre le ministre algérien des Travaux publics, M. Lakhdar Rekhroukh, et le président mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, l'accent a été mis sur l'importance stratégique de cette infrastructure et la nécessité d'accélérer sa réalisation. L'objectif est de renforcer l'intégration économique entre nos deux nations et faciliter les échanges. Grâce à cette route, l'Algérie et la Mauritanie se rapprochent davantage, ouvrant la voie à une facilitation du transport des marchandises et une réduction des coûts logistiques ; une intensification des échanges commerciaux et des opportunités d'investissement et un renforcement des liens entre nos deux pays, avec une intégration économique plus fluide. Algerian Union Bank s'inscrit pleinement dans cette dynamique. « Nous accompagnons les acteurs économiques en leur proposant des solutions bancaires adaptées aux nouveaux besoins générés par ce projet ambitieux. Facilitation des transactions, accompagnement des investissements, financement du commerce : nous sommes aux côtés des entrepreneurs et investisseurs pour transformer cette route en véritable moteur de croissance. Une route se construit, des opportunités naissent. Nous sommes là pour vous aider à les saisir ! », conclut l'AUB.

GHARDAÏA

Plus de 60 millions DA alloués pour améliorer du réseau d'électricité durant l'été

Un investissement de 60,64 millions de DA a été dégagé par la direction de la Société algérienne de l'électricité et du gaz de Ghardaïa (Sonelgaz-distribution) pour améliorer le réseau d'électricité et faire face à une forte hausse de la demande durant la période estivale, rapporte mercredi un communiqué de la cellule de communication de l'entreprise.
La demande croissante en électricité, aussi bien de la population que des secteurs d'activité économique notamment l'agriculture, a imposé la mise en œuvre d'un programme de renforcement du réseau électrique à titre préventif pour l'année 2025, afin de répondre à la tendance haussière de la consommation estimée annuellement à 10% et d'améliorer le réseau de distribution dans la wilaya, est-il précisé dans le communiqué, dont une copie a été remise à l'APS. Le programme est centré sur la satisfaction de la demande croissante à travers l'ensemble des localités de la wilaya, en réalisant un réseau de distribution de 9,24 km de lignes électriques, dont 8,24 km de lignes de moyenne tension et un (1) km de basse tension, et l'installation de trois nouveaux transformateurs afin de renforcer et sécuriser le réseau électrique de l'ensemble des localités de la wilaya, a-t-on ajouté.
La wilaya de Ghardaïa totalise 140.559 abonnés au réseau électrique avec un taux d'électrification de 99,18%, et dispose de 5.913 km linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 3.190 postes transformateurs en plus de huit (8) postes "de départ", selon les informations fournies par le chargé de la communication de la direction locale de Sonelgaz.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AVEC L'ENTRÉE EN SERVICE DE NOUVELLES USINES DE DESSALEMENT

L'approvisionnement en eau potable renforcé

L'Algérie, qui compte actuellement 25 stations de dessalement de l'eau de mer, occupe la première place à l'échelle africaine dans ce domaine. Et pour faire face au stress hydrique, elle a entrepris d'amplifier et de multiplier son tissu de station de dessalement d'eau de mer. Le président de la République a ainsi élevé le dessalement de l'eau de mer au rang de priorité nationale, en le présentant comme un défi et un projet éminemment politique. A ce jour, les besoins nationaux en eau seront couverts à plus de 60 % par les stations de dessalement, selon Belaid Mezerkat, directeur central au ministère de l'Hydraulique, qui a annoncé le lancement de nouvelles stations dans six wilayas.

Par Réda Hadi

Cette vision traduit une prise de conscience des enjeux liés à l'eau, ressource indispensable pour garantir la stabilité, la sécurité et le développement socio-économique du pays. En investissant massivement dans le dessalement, l'Algérie réduit sa dépendance vis-à-vis des aléas climatiques et sécurise son approvisionnement en eau.
Invité par des confrères, Belaid Mezerkat indiqué pour faire face au stress hydrique auquel est confrontée l'Algérie, à l'instar des autres pays du bassin méditerranéen, le dessalement de l'eau de mer est la solution pérenne, et a précisé que l'eau issue des stations de dessalement couvre actuellement 20 % de la consommation nationale. Avec la mise en service des cinq nouvelles stations lancées par le président de la République et réalisées dans des délais record, cette contribution passera à 42 %.
Dans ce cadre, le représentant du ministère de l'Hydraulique a précisé que six nouvelles stations de dessalement, d'une capacité totale de 1,8 million de m³ par jour, seront réalisées dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Chlef, Tizi Ouzou, Jijel et Skikda.
« Les études sont bien avancées et la première tranche de ces projets phares est déjà inscrite », a-t-il souligné, ajoutant qu'avec la réception de ces nouvelles stations, les besoins nationaux en eau seront couverts à plus de 60 % par l'eau dessalée, soit un total de 5,5 millions de m³ par jour.

Le taux de remplissage des barrages atteint 39 %

Interrogé sur les eaux superficielles, M. Mezerkat a précisé que le taux national de remplissage des barrages est actuellement de 39 %, soit un volume total de 3 milliards de m³.
Ces réserves permettront, selon lui, de « passer sereinement la prochaine saison estivale ».
Cependant, il a souligné que ce taux global « appréciable » n'est pas réparti de manière homogène sur l'ensemble du territoire. En effet, les récentes précipitations ont favorisé principalement les régions de l'Est du pays. « Le taux de remplissage des barrages dans l'Est dépasse les 56 %, tandis que ceux du Centre ne sont remplis qu'à hauteur de 23 %, et ceux de la région du Cheliff ne sont qu'à 14 % », a précisé M. Mezerkat. Pour faire face à ces disparités régionales, l'invité de la Chaîne 3 a assuré que la mise en service des nouvelles stations de dessalement garantira une alimentation en eau potable régulière et continue pour les citoyens.
Cette démarche s'inscrit également dans une vision à long terme, où le dessalement de l'eau de mer, associé à une gestion rationnelle des ressources disponibles, représente une solution durable pour garantir l'autosuffisance hydrique du pays.
Pour le Président Tebboune, toutes les régions côtières d'Algérie doivent bénéficier du spécial programme dont l'objectif est de poursuivre le programme de réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer en lançant de nouveaux projets à l'avenir, afin d'atteindre le taux de 80% de couverture de l'approvisionnement des citoyens en eau, en vue de préserver les eaux souterraines.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Atteindre une autonomie technologique en vue d'une sécurité hydrique complète

Par R E.

La stratégie de l'Algérie dans le domaine du dessalement de l'eau de mer vise à renforcer sa sécurité hydrique, tout en maîtrisant les technologies et équipements de dessalement, dans une optique d'atteindre une autonomie technologique dans ce secteur, a souligné le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, Mohamed Arkab. S'exprimant dans un entretien accordé à la revue "El Djeich" paru dans le numéro de mars, M. Arkab a expliqué que cette vision, engagée sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, repose sur un objectif à long terme : "réaliser une sécurité hydrique complète" à travers "la concrétisation de la production locale de membranes d'osmose inverse ce qui contribuera à renforcer notre autonomie technologique et industrielle dans ce secteur vital". Ces initiatives témoignent, a-t-il également mentionné, de engagement de l'Etat "d'assurer une gestion durable et souveraine des ressources en eau, tout en positionnant l'Algérie comme un acteur majeur dans l'industrie du dessalement de l'eau de mer à l'échelle mondiale". Dans ce contexte, il a fait savoir que la filiale de Sonatrach, Algerian Energy Company (AEC), chargée de superviser les projets de dessalement, "a initié des discussions avec des leaders internationaux pour la fabrication locale de membranes d'osmose inverse, essentielles au processus de dessalement".
M. Arak a évoqué à ce propos des protocoles d'entente qui ont été signés avec des partenaires internationaux, tels que l'allemand Port Energy Logistic (PEL) GmbH, pour la fabrication locale de membranes d'osmose inverse, permettant selon lui "de réduire la dépendance aux importations et stimulant l'industrie nationale". La stratégie vise également à intégrer davantage les énergies renouvelables dans le processus de dessalement, à exploiter la saumure issue du dessalement, pour l'industrie minière comme le lithium, élément essentiel à la production de batteries. Elle comprend aussi l'intégration des technologies avancées, telles que la production d'hydrogène vert à partir des stations de dessalement, contribuant ainsi à la transition énergétique du pays, selon le ministre d'Etat. Concrètement, l'AEC prévoit dans ce cadre d'intégrer l'énergie solaire dans les opérations de production des stations de dessalement, avec un objectif de 30% d'utilisation, dans l'objectif de réduire les coûts énergétiques et l'empreinte carbone des installations.

RÉPONDRE AUX DÉFIS HYDRIQUES ET ÉCONOMIQUES

Les projets de dessalement au cœur de la stratégie nationale

Par Mourad A.

Face aux défis posés par les changements climatiques et la raréfaction des ressources en eau douce, l'Algérie a pris une décision stratégique en optant pour le développement massif des projets de dessalement de l'eau de mer. Cette initiative a été saluée par l'économiste Dr Abdelkader Safi, qui considère ces projets comme essentiels pour répondre aux besoins croissants en eau des citoyens tout en soutenant l'essor économique du pays.
Lors de son intervention sur la « Chaîne I » de la radio nationale, Dr Safi a souligné que les besoins en eau de l'Algérie s'élèvent actuellement à 33,5 milliards de mètres cubes par an. Face à cette demande exponentielle, les projets de dessalement représentent une solution durable, bien que coûteuse, pour assurer l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation. Concentrés dans quatorze wilayas côtières, ces projets visent non seulement à répondre à cette demande, mais aussi à renforcer la souveraineté nationale en matière de sécurité hydrique. Pour l'économiste, la stratégie adoptée sous la direction du président de la République est cruciale pour garantir l'indépendance du pays face aux risques de pénurie d'eau. « Cette démarche proactive permet non seulement de sécuriser nos ressources en eau, mais aussi de soutenir les secteurs industriels et agricoles, particulièrement dans les régions bénéficiant de ces installations », a-t-il précisé.
L'Algérie, avec déjà vingt-quatre stations de dessalement opérationnelles, se positionne comme un acteur majeur dans la gestion des ressources en eau dans la région. Ces infrastructures, construites en un temps record et en grande partie grâce aux compétences locales, illustrent la volonté des autorités de promouvoir l'autosuffisance technologique. « Nous avons construit trois stations en moins de deux ans avec des moyens locaux, et nous espérons généraliser cette approche à d'autres secteurs de l'économie », a-t-il ajouté.
Dr Safi perçoit également cette dynamique comme une occasion d'exporter l'expertise algérienne vers les pays voisins, à l'image des réussites de Sonatrach et Sonelgaz dans les secteurs du gaz et de l'électricité. Cependant, pour que cette ambition se réalise pleinement, il insiste sur la nécessité de développer les compétences scientifiques et techniques, notamment en matière d'entretien et de maintenance des stations, afin d'assurer leur durabilité et leur efficacité. Toutefois, l'économiste met en garde contre les comportements irresponsables en matière de consommation d'eau. Il appelle à une sensibilisation accrue des citoyens pour qu'ils adoptent une utilisation rationnelle des ressources hydriques et plaide pour un renforcement des dispositifs de lutte contre le gaspillage. « Il est essentiel d'instaurer une culture de préservation de l'eau, tant au niveau individuel que collectif, et de lutter contre les fuites d'eau persistantes dans nos infrastructures », a-t-il souligné.
Pour conclure, Dr Safi suggère qu'il pourrait être nécessaire de durcir la législation afin de lutter contre le gaspillage d'eau, qu'il s'agisse des particuliers ou des institutions. « Recourir à des mesures répressives pourrait devenir indispensable si la sensibilisation s'avère insuffisante », a-t-il averti.

MALGRÉ DES FACTEURS HAUSSIERS

Le prix de l'or oscille sous les 3 000 dollars l'once

Après une hausse d'environ 30 % en 2024, le prix de l'or a encore progressé au cours des premières semaines de 2025. Alors qu'il a atteint en février un pic à 2936 dollars l'once, le métal jaune a reculé ces derniers jours, même si les facteurs de hausse demeurent.
Lundi 10 mars, le prix de l'or est tombé à un creux hebdomadaire de 2883 dollars l'once d'après le World Gold Council, avant de remonter à 2910 dollars l'once, ce mardi 11 mars à 09h10 GMT. Le métal jaune oscille en effet ces derniers jours entre 2800 et 2900 dollars l'once, sous l'effet de plusieurs vents contraires, alors que Citigroup a estimé début janvier que l'or pourrait franchir la barre des 3000 dollars l'once d'ici la fin du premier trimestre 2025.
Cette volatilité s'explique par plusieurs facteurs, dont le recul du dollar et la baisse des rendements obligataires américains qui ont rendu l'or plus attractif pour les investisseurs. L'incertitude liée aux tensions commerciales, notamment après l'imposition de nouvelles taxes par l'administration Trump sur les importations mexicaines et canadiennes, alimente la demande de valeurs refuges comme l'or. Des prises de bénéfices ont néanmoins freiné cette progression, ce qui signifie que la hausse du prix de l'or a pu inciter à des ventes importantes par des investisseurs souhaitant réaliser une plus-value.

SOLIDARITÉ DURANT LE RAMADHAN

Sonatrach distribue 80 000 couffins alimentaires

Dans le cadre de son engagement ferme envers sa responsabilité sociale en tant qu'entreprise citoyenne, et afin de renforcer les valeurs de solidarité et de soutien mutuel, Sonatrach a lancé une vaste opération de solidarité visant à soutenir les familles démunies et à faible revenu dans les 58 wilayas.
Cette initiative consiste en la distribution de 80 000 colis contenant divers produits alimentaires de première nécessité, répondant aux besoins des familles pendant ce mois sacré. Cette action reflète la volonté de Sonatrach de soulager les souffrances des groupes vulnérables et de renforcer les liens de solidarité et de soutien social. Selon les précisions de Sonatrach, cette opération de solidarité sera mise en œuvre en collaboration avec le Croissant-Rouge algérien, afin de faciliter la distribution de l'aide aux bénéficiaires, notamment dans les régions éloignées. Elle s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme d'investissement social de Sonatrach, visant à répondre aux besoins fondamentaux des populations vulnérables et à améliorer leurs conditions de vie. En plus de son rôle de leader dans le secteur de l'énergie, Sonatrach confirme une fois de plus, à travers cette initiative solidaire, son rôle d'entreprise citoyenne, engagée dans un développement social et économique durable, et contribuant à renforcer les efforts de solidarité nationale.

APPROVISIONNEMENT MONDIAL EN GAZ

Plus de 11 billions USD d'investissements nécessaires d'ici 2050

Plus de 11 billions de dollars d'investissement sont nécessaires, d'ici 2050, pour assurer l'approvisionnement mondial en gaz, a indiqué le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) dans son 9ème rapport annuel, réaffirmant que le gaz naturel continuera de jouer un rôle «central» dans le mix énergétique mondial.
Publié lundi par l'organisation, le rapport «GECF Global Outlook 2050» souligne que «pour répondre à la demande future, 11,1 billions de dollars d'investissements seront nécessaires d'ici 2050, dont 94% seront consacrés au développement du gaz en amont».
Le GECF a dans ce cadre, avancé qu'une part importante de la production future proviendra de ressources non encore découvertes, mettant en avant la nécessité d'investissements continus dans l'exploration et des technologies de production avancées pour garantir un approvisionnement énergétique à long terme.
L'organisation a réaffirmé, dans son nouveau rapport, les prévisions de hausse de la demande gazière, «sans pic prévu», précisant que contrairement au charbon, qui devraient diminuer, la demande de gaz naturel devrait augmenter de 32% d'ici 2050, dépassant les 5.300 milliards de mètres cubes.
Selon le rapport, la production d'électricité restera «le principal moteur» de l'utilisation du gaz naturel, tandis que les applications industrielles, notamment la production d'hydrogène, connaîtront une forte croissance, renforçant le gaz naturel comme source d'énergie essentielle pour les secteurs difficiles à décarboner.
Globalement, la demande mondiale d'énergie devrait augmenter de 18% d'ici 2050, d'après la même source précisant que l'Asie-Pacifique et l'Afrique seront les principaux moteurs de la croissance.
«Malgré l'expansion rapide des énergies renouvelables, le gaz naturel reste essentiel pour répondre aux besoins énergétiques croissants de la planète», affirme le GECF dans son rapport mettant en exergue «le soutien politique des gouvernements du monde entier qui reconnaissent de plus en plus le gaz naturel comme une solution clé au trilemme énergétique, garantissant la sécurité énergétique, l'accessibilité et la durabilité».
D'autre part, le rapport fait remarquer que le centre de gravité de la production mondiale se déplace vers le Moyen-Orient, l'Eurasie et l'Afrique qui devront générer près de 90% de la croissance en la matière d'ici 2050. Dans son discours lors de la cérémonie de lancement de la 9ème édition du rapport «GECF Global Outlook 2050» à Doha, le Secrétaire général de l'organisation, Mohamed Hamel, a estimé que ce rapport «dissipe le mythe selon lequel les investissements dans le gaz naturel peuvent être arrêtés».

PROJET DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE AU NIGER

Sonelgaz examine avec la CAAT un éventuel accompagnement

Le Président-directeur général (PDG) de Sonelgaz, Mourad Adjal a examiné, mardi, avec le PDG de la Compagnie algérienne des assurances "CAAT", Nacer Sais, la possibilité d'un accompagnement par la CAAT du projet de Sonelgaz relatif à la réalisation d'une centrale électrique au Niger. Lors de cette réunion tenue au siège de la direction générale de Sonelgaz, en présence de cadres dirigeants, les deux parties ont examiné les moyens et les voies d'associer la CAAT au projet de coopération entre Sonelgaz et la société nigérienne d'électricité "Nigelec", relatif à la réalisation d'une centrale électrique au Niger. A ce propos, M. Adjal a proposé "l'accompagnement par la CAAT de Sonelgaz, lors du transport vers le Niger des équipements électriques relatifs au projet", précise le communiqué. Le groupe Sonelgaz avait signé, fin février passé, un mémorandum d'entente à Niamey avec "Nigelec", en vertu duquel, il prendra en charge la réalisation d'une centrale de production de l'électricité d'une capacité de 40 mégawatts, en tant que don de l'Algérie. Par ailleurs, les deux parties ont également évoqué le projet de développement des prestations d'assurance fournies aux clients de Sonelgaz, auquel s'attèlent des équipes conjointes des deux sociétés. Concernant ce projet, le PDG de Sonelgaz a affirmé qu'il "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme des hautes autorités du pays, relatif à la numérisation et au développement de tous les secteurs, pour contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations fournies". De son côté, M. Sais s'est félicité du "sérieux et de l'efficacité des cadres de Sonelgaz quant à l'accélération de la cadence de travail pour la régularisation de plusieurs dossiers relatifs aux assurances, notamment les dossiers inhérents aux filiales de Sonelgaz", a conclu le communiqué.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rand Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,37	-1,10	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 510,00	NC	0,00	4,13	8,27	7,53	7,17	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 237,00	NC	0,00	-0,88	-1,77	11,77	5,59	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-1,58	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,11	-8,85	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 10 مارس 2025 الموافق لـ 10 رمضان 1446
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 10 Mars 2025 (10 Ramadan 1446)

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	90	104	76	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	97	110	84	الطماطم		
	Oignon sec	51	58	45	البصل الجاف		
	Ail sec	691	778	604	الثوم الجاف		
	Carotte	70	80	61	الجزر		
	Navet	77	86	68	لفت		
	Choux fleur	73	83	64	قرنبيط		
	Choux	88	99	77	الكرنب		
	Courgette	113	126	101	الكوسة		
	Haricot vert	477	507	447	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	103	117	90	الخس		
Fruits frais	Orange	100	130	70	البرتقال	فواكه طازجة	
	Citron	110	135	85	الليمون		
	Pomme locale	461	573	349	التفاح المحلي		
	Datte	535	670	401	التمر		
	Banane	616	637	596	الموز		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1758	1899	1616	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	371	383	359	الدجاج		
	Œufs (Unité)	17	18	16	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	96	102	91	حليب البقر (لتر)		

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen d'une Stratégie nationale de lutte contre le trafic de drogue

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à l'examen du projet de stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les substances psychotropes pour la période 2024-2029.

Par Z R.

Cette stratégie a été élaborée sur instruction du Président de la République afin de combattre ce fléau, de prévenir sa propagation et d'en atténuer les graves répercussions sur les plans sécuritaire, économique, social et sanitaire, indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué.
Dans ce contexte, le gouvernement a examiné les moyens de renforcer le cadre législatif pour réprimer les divers crimes liés au narcotrafic, notamment par le durcissement des sanctions et l'adaptation des procédures judiciaires. Par ailleurs, la version finale du projet préliminaire de loi relative aux Waqfs a été étudiée, conformément aux directives du chef de l'Etat. Le gouvernement a également abordé le dossier de la valorisation de l'enseignement supérieur. Il a entendu une présentation sur le projet de création de pôles universitaires d'excellence et sur une série de mesures visant le renforcement de la contribution des universités et des grandes écoles dans le développement économique. Ce projet comprend un ensemble de mesures pratiques et organisationnelles visant à concrétiser cette orientation. Le gouvernement a également étudié un projet de décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public via satellites de type « GMPCS » et la fourniture de services de télécommunications électroniques au public, accordée à la société « Algérie Télécom Satellite ». Enfin, le gouvernement a écouté deux exposés sur la situation du marché national durant le mois sacré du Ramadan et sur les différentes mesures prises pour assurer un approvisionnement adéquat, en particulier en produits de grande consommation.

FINANCEMENT DES PROJETS AGRICOLES

Lancement d'un nouveau dispositif

Par M. A.

Dans le cadre de sa stratégie de relance agricole, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé la mise en place d'un dispositif de financement inédit destiné à soutenir les projets agricoles. Ce mécanisme, fruit d'une convention-cadre entre le ministère et l'Association des Banques et des Établissements Financiers (ABEF), vise à dynamiser le secteur agricole en facilitant l'accès aux financements pour les agriculteurs et les porteurs de projets. Ce dispositif, désormais accessible à l'ensemble des banques publiques opérant dans le secteur bancaire, permet de bénéficier de financements avantageux pour les projets agricoles. Les établissements concernés sont la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), la Banque Nationale d'Algérie (BNA), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), la Banque de Développement Local (BDL), la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP-Banque), ainsi que la Banque Extérieure d'Algérie (BEA). Le principal avantage de ce nouveau dispositif réside dans la prise en charge totale des intérêts liés aux crédits octroyés, un soutien considérable pour les agriculteurs souvent confrontés à des difficultés financières. Cette mesure a pour objectif d'encourager l'investissement dans plusieurs domaines de l'agriculture, tels que la création et l'équipement d'exploitations agricoles, la modernisation des unités de production existantes, l'acquisition de matériel agricole moderne, ainsi que la mise en place d'unités de transformation agroalimentaire. Les crédits alloués sont plafonnés à 100 millions de dinars pour les projets individuels et à 200 millions de dinars pour les projets collectifs ou coopératifs. Ce soutien financier est conçu pour accompagner les agriculteurs dans la réalisation de leurs projets, tout en contribuant à l'essor de l'industrie agroalimentaire nationale. Cette initiative illustre la volonté des autorités de renforcer l'autosuffisance alimentaire du pays en soutenant un secteur clé pour l'économie nationale. En favorisant l'innovation et l'investissement agricole, l'Algérie entend consolider sa souveraineté alimentaire et garantir une meilleure valorisation de ses ressources naturelles.

SAIDAL

La commercialisation des stylos à insuline bientôt lancée

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a annoncé mardi à Constantine le lancement "avant la fin du mois du Ramadhan courant " de la commercialisation des stylos à insuline produits localement par les laboratoires du groupe Saïdal. Dans une déclaration à la presse au terme de son inspection de l'unité de Saïdal dans la zone industrielle Palma, le ministre a affirmé que "l'Algérie a accompli de grands pas dans le domaine de la production pharmaceutique parvenant à un taux de couverture de 76,8 % par la production nationale", soulignant que la production locale de médicaments connaitra un nouveau souffle avec le lancement de la commercialisation des premières quantités de stylos à insuline produits par "conditionnement secondaire". Et d'ajouter "l'on passera par la coopération avec un partenaire étranger à une étape plus évoluée dans la fabrication de ce type de médicament qu'est sa production intégrale et sa commercialisation locale avant la fin de l'année en cours 2025". Le ministre a affirmé que "le groupe Saïdal représente un fondement essentiel de la sécurité sanitaire en Algérie grâce à son rôle actif de producteur local de médicaments", estimant que "le groupe œuvre à parvenir à l'autosuffisance dans le domaine de l'industrie pharmaceutique avant de passer à l'étape d'exportation vers les pays africains à court terme et aux autres pays du monde à moyen terme". Il a également fait état de la disponibilité de plusieurs opérateurs et producteurs privés à se lancer dans le domaine de la production locale de l'insuline, indiquant que "l'Etat leur assurera le soutien et l'encouragement nécessaires afin de consolider la production nationale et de réduire le recours à l'importation". Il a également souligné qu'il est prévu "au mois de septembre prochain" l'obtention par l'Algérie de la certification de niveau 3 accordée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui permettra d'exporter les produits pharmaceutiques, notamment vers les pays africains dans une première étape, affirmant que cette certification facilitera grandement l'enregistrement à l'échelle internationale des médicaments algériens de sorte à consolider les potentialités du pays pour la concurrence à l'échelle mondiale dans ce domaine.

DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE 2025/2026

L'Opep maintient sa prévision de croissance

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu, dans son dernier rapport mensuel publié mercredi, sa prévision de croissance de la demande de pétrole en 2025 et en 2026. Le monde devrait consommer 105,2 millions de barils par jour (mb/j) en 2025, après 103,75 mb/j en 2024, a indiqué l'organisation dans ce rapport, une estimation inchangée par rapport au mois de février. Ainsi, l'Opep anticipe une hausse de 1,4 million de barils par jour, portée "par une forte demande de transport aérien" et la "bonne santé" de la mobilité routière et des secteurs de l'industrie, de la construction et de l'agriculture.
L'essentiel de la progression- 1,3 million de barils par jour - est "tirée par la Chine, les autres pays d'Asie et l'Inde, et soutenue par le Moyen-Orient et l'Amérique latine", a indiqué l'Opep, qui révise chaque mois ses prévisions en fonction de la conjoncture. Pour l'année 2026, l'Opep table sur une croissance de la demande d'or noir d'un niveau identique de 1,4 million de baril par jour, quasi-exclusivement portée par les pays non-membres de l'OCDE.
La consommation mondiale atteindrait alors 106,6 millions de barils par jour.
Par ailleurs, le rapport fait état d'une petite hausse, en février, de la production des pays membres de l'organisation et de ses alliés (Opep+) à 41 millions de barils par jour, soit 363.000 de plus par rapport à janvier. L'Opep+ a récemment confirmé son calendrier d'augmentation progressive de sa production de brut. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle tenue, en début mars, par vidéoconférence, réunissant les huit pays membres de l'Opep+, qui appliquent des réductions volontaires de leur production pétrolière, à savoir : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. Selon l'Opep, les huit pays ont tenu compte "des fondamentaux sains du marché et des prévisions positives" et ont décidé de procéder à un retour progressif et flexible des ajustements volontaires de 2,2 millions de barils par jour, à partir du 1er avril 2025, comme convenu lors de la réunion de décembre dernier. Toutefois, les huit pays ont souligné la nécessité de "maintenir la flexibilité pour s'adapter aux conditions évolutives", mentionnant que "cette augmentation progressive pourrait être suspendue ou inversée en fonction des conditions du marché".

ENTREPRISE PORTUAIRE DE SKIKDA

Convention de partenariat pour la création d'une unité mobile de traitement des déchets liquides

Par R. E.

L'Entreprise portuaire de Skikda a passé avec le Centre de recherche en environnement de la wilaya d'Annaba relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique une convention de partenariat pour la création d'une unité mobile de traitement des déchets liquides pollués, apprend-on mercredi auprès du PDG de cette entreprise Ryad Hadjal. Cette convention signée mardi prévoit " la création et la mise en service d'une unité mobile d'accueil et de traitement des déchets liquides pollués résultant de l'activité des bateaux par remorqueurs par le Centre de recherche en environnement d'Annaba ainsi que la consolidation de la coopération entre les deux parties dans les domaines de la recherche scientifique, l'environnement et l'administration portuaire, a précisé M. Hadjal. Cette unité qui entrera en activité dans six mois avec une capacité de 5 m3 à l'heure sera la première du genre au niveau des ports du pays, a relevé le même responsable qui a considéré que l'entreprise portuaire de Skikda " sera grâce à ce projet une entreprise pilote ". Cette unité utilisera les nanoparticules vertes considérées naturelles à 100 % et amies de l'environnement et l'énergie solaire ce qui en fait une solution " durable et innovante " au problème des déchets liquides et des eaux de cale, a-t-il ajouté estimant qu'elle constitue "un pas important et essentiel dans la stratégie de l'entreprise dans le domaine de l'environnement et s'inscrit dans le programme tracé de développement du port et de mise en œuvre des principes de la convention MARPOL 73/78 de prévention de la pollution par les navires ".
La station aspirera les eaux de cale qui se rassemblent sous les remorqueurs du fait des fuites de carburants, des huiles et lubrifiants de moteurs renfermant de multiples polluants dont les hydrocarbures et les particules minéraux sachant que les remorqueurs du port de Skikda produisent annuellement près de 100 m3 d'eaux de cale, a encore précisé la même source. M. Hadjal a affirmé qu'il sera procédé, dans une première étape, au traitement des eaux résultant de l'activité des remorqueurs et, dans une deuxième étape, au traitement des eaux de cale des navires, soulignant que l'eau traitée sera exploitée en irrigation et autres activités, tandis que les huiles issues du traitement seront compressées sous forme de pâte pour être réutilisée.

BECHAR

Relogement de dix familles sinistrées des intempéries de septembre dernier

Une opération de relogement de dix (10) familles, dont les habitations ont été classées "Rouge" lors des intempéries qu'a connues la wilaya au début de septembre 2024, a été effectuée mardi, a-t-on appris des services de la wilaya.
Cette première opération de relogement des familles sinistrées a été concrétisée avec l'appui et le soutien des services compétents de la commune, de l'Office de promotion et gestion immobilières (OPGI) et de la direction du logement qui pilote cette opération, a-t-on précisé.
Elle se poursuivra prochainement avec le relogement d'autres familles, suivant les études des dossiers dont les habitations ont été classées "Rouge" par les équipes techniques chargées de l'évaluation des dégâts causés aux habitations et autres édifices publics et privés lors des mêmes intempéries, a-t-on assuré.

WILAYAS DU SUD-OUEST

Quelque 242 brigades de contrôle mobilisées depuis le début du ramadhan

Quelque 242 brigades de contrôle sont mobilisées depuis le début du mois de Ramadhan par la direction régionale du Commerce intérieur et de Régulation du marché, à travers les wilayas du Sud-ouest, dans le but de préserver le pouvoir d'achat et la santé du consommateur, a-t-on appris mardi auprès de cette instance.

Le responsable de cette direction régionale, El Hadj Daâchi, a indiqué à l'APS que celle-ci a mis en place ses brigades à travers les wilayas de Bechar, Adrar, Béni-Abbès, Timimoun, Bordj-Badji Mokhtar, Tindouf, El-Bayadh et Naama, dans le but de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, la régulation du marché, la lutte contre la spéculation et le contrôle de la qualité des produits alimentaires commercialisés.
Par ailleurs, 41 marchés de proximité ont été ouverts aux chefs-lieux de 39 daïras, avec le concours de 465 opérateurs économiques, dont des producteurs et des entreprises publiques, à l'instar des groupes Agro-Div et avicole de l'ouest (Oravio), l'Office national de l'aliment du bétail (ONAB) et les unités locales des coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) ainsi que les grossistes et les commerçants locaux pour assurer un approvisionnement régulier et quotidien des habitants de la région, a-t-il ajouté.
En matière d'approvisionnement en viandes rouges d'importation et de viandes blanches, il a été procédé à la distribution dans la wilaya de Bechar de 95 tonnes de viandes rouges et 36 tonnes de viandes blanches subventionnées et de 15 tonnes de viandes rouges issues du commerce de troc avec les pays africains voisins.
Aussi, 12 tonnes de viandes blanches ont été distribuées dans la wilaya de Naâma, tandis que dans celle de Béni -Abbès, il a été relevé la distribution de 37 tonnes de viandes blanches et 6 tonnes de viandes rouges provenant également du troc, a détaillé M.Daâchi. Pour les autres wilayas de la région, les marchés de viandes rouges et blanches sont satisfaits localement, notamment en viande cameline, a-t-il poursuivi.
En matière de distribution d'huile de table, plus de 200 tonnes ont été mises sur les marchés de la région, ce qui "satisfait largement" les besoins des consommateurs, selon le même responsable.

M'SILA

Réception de 20 nouveaux établissements scolaires à la prochaine rentrée scolaire

Vingt nouveaux établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement seront réceptionnés dans la wilaya de M'sila à la prochaine rentrée scolaire 2025-2026 , a affirmé mardi le wali, Nadjmeddine Tiar. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de la wilaya déléguée de Boussaâda consacrée au secteur de l'éducation, le chef de l'exécutif local a précisé qu'il s'agit de 10 groupes scolaires du primaire, 8 CEM et 2 lycées. Ces structures font partie de 34 établissements scolaires en cours de réalisation à travers le territoire de la wilaya, a précisé le wali qui a souligné que deux autres lycées et trois autres groupes scolaires seront réceptionnés " avant la fin de l'année 2025 ". La réception de ces structures permettra d'atténuer le problème de surcharge des classes dans plusieurs communes dont celles du chef-lieu de wilaya et de Boussaâda qui ont connu dernièrement la réalisation de plusieurs nouveaux pôles urbains dans le cadre des programmes de logements des diverses formules, a ajouté le même responsable. Le responsable de la wilaya a insisté sur l'impérative bonne préparation de la prochaine rentrée scolaire et a appelé à arrêter toutes les dispositions relatives à l'équipement en matériel didactique des établissements scolaires à réceptionner dès la fin des travaux. Le wali a donné également des instructions aux responsables de ces projets pour veiller au raccordement des établissements aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau et pour renforcer les chantiers en main d'œuvre et respecter les délais contractuels de réalisation.

SOUK AHRAS

Réception de 8 projets du secteur de l'hydraulique à Khemissa et Oued Kebrit

Huit projets du secteur de l'hydraulique portant sur l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ont été réceptionnés "dernièrement" dans les deux communes de Khemissa et d'Oued Kebrit (wilaya de Souk Ahras), apprend-on mardi de la direction locale du secteur.
Dans une déclaration à l'APS, le chef du service d'approvisionnement en eau potable de cette direction, Boulaaras Agoun, a indiqué que ces opérations mobilisent une enveloppe financière de 200 millions DA du programme sectoriel d'urgence. Ces projets ont porté sur la réhabilitation des réseaux de distribution de la partie basse de la commune de Khemissa sur une longueur de 4 km ainsi que de la conduite principale du chef-lieu de la commune outre le renforcement des canalisations de la partie supérieure de la commune sur une distance de 4,3 km, selon le même responsable. Il a été également procédé à la réhabilitation du réseau de distribution d'eau d'Oued Kebrit -centre et de la conduite principale et à la réalisation de deux canalisations de 1,5 km desservant le nouveau château d'eau disposant d'une capacité de 300 m3, selon la même source qui a relevé que les travaux de réhabilitation ont touché également les réseaux de distribution d'eau des deux cités de la Gare (50+80 logements) et Safayat (33 logements) de la même commune.
Les services de la direction de l'hydraulique ont lancé un programme pour remédier au problème des fluctuations de l'approvisionnement en eau potable portant, notamment sur la réalisation d'une canalisation de 250 mm de diamètre à partir du barrage Ain Dalia qui assurera un débit de 25 litres par seconde, a ajouté le même cadre qui a souligné que la réception de ce projet est prévue "prochainement".

DJELFA

Un projet de centre de proximité pour le stockage des céréales pour la commune d'Ain Ibel

Un projet de centre de proximité pour le stockage des céréales, d'une capacité de 50.000 qx, est en cours de réalisation dans la commune d'Ain Ibel, Sud de Djelfa, dans le cadre du renforcement des installations de stockage de la wilaya et de la contribution à la consécration de la sécurité alimentaire, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya.
Ce projet, pour lequel une enveloppe de plus de 207 millions de DA a été alouée, s'inscrit dans le cadre d'une opération majeure destinée à la wilaya de Djelfa, visant la réalisation de huit (8) centres de proximité pour le stockage de céréales, en plus d'un silo stratégique d'une capacité d'un (1) million de qx au chef lieu de wilaya, selon la même source.
Le chantier de ce projet, en réalisation à proximité de l'ensemble d'habitations "Amera", mitoyen à la RN1, a fait dernièrement l'objet d'une visite d'inspection du wali Djahid Mous.
Sur place, le chef de l'exécutif local a souligné l'impératif de respecter les délais et les normes de qualité dans ce type de projets, destinés à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie des autorités publiques visant à consacrer la sécurité alimentaire et à relever les capacités nationales de production des cultures stratégiques. Le délai de réalisation de ce centre de stockage a été fixé à huit (8) mois, selon sa fiche technique.
A noter que la région d'Ain Ibel constitue un pôle agricole par excellence dans plusieurs filières, notamment l'élevage ovin, outre l'extension enregistrée dans ses superficies céréalières irriguées, selon la direction des services agricoles de la wilaya.

L'imperialisation entre brutalisation et pacification

5e partie et fin

Par Arezki Derguini (*)

Ce n'est plus la Russie qu'il faut cantonner, c'est la Chine. Ce n'est plus la Russie qu'il faut sanctionner, c'est ses ressources qu'il faut récupérer pour l'Occident.
Une telle stratégie aurait de quoi inquiéter la Chine, pourrait-on penser. Pas nécessairement. La Chine est un gros consommateur de ressources, il importe pour elle, que ces ressources ne soient pas gaspillées par la guerre. Elle pourrait entrer en résonance avec ce mouvement occidental. Comme il a été déjà soutenu, la brutalisation des relations internationales s'origine dans un déni de réalité du réel rapport entre les forces. Une force refuse de reconnaître une autre force, refuse de lui faire de la place et s'efforce de la détruire devant l'insistance à exister de la force niée.
Une guerre contre la Chine aurait pour justificatif d'empêcher son développement menaçant, de tuer son développement dans l'œuf. Dans la réalité du monde actuel, un tel effondrement affecterait jusqu'à l'agresseur. Dans la réalité du monde actuel, la Chine peut apporter plus qu'elle n'en prendrait. C'est son tour.

Brutalisation de l'Europe

Les États européens refusent d'être des États-Unis européens, ils veulent être allemands, anglais, français, etc., ils ne veulent pas d'État fédéral. L'Europe navigue à contre-courant. Elle vise un objectif qui appartient au passé et non au futur. Le monde qui s'impérialise se brutalise, précisément parce que les élites dirigeantes occidentales vont à contre-courant. L'Europe parle d'investir dans la défense au moment où la croissance n'en donne pas les moyens. L'Amérique se détache de l'Europe non pour renier son alliance, comme il est souvent affirmé, mais pour leur en demander plus dans la compétition avec la Chine. On ne fracture pas l'Occident, on resserre ses liens, en réduisant la liberté de ses individus. Les États-Unis brutalisent l'Europe parce qu'ils ont besoin des ressources de l'Europe pour rester sur la frontière technologique, pour assurer la sécurité de l'Occident. Ils ne veulent plus que le pouvoir d'achat américain prenne en compte celui européen. La baisse du pouvoir d'achat ne commencera pas chez le plus puissant. Il n'y aura pas de garanties de sécurité pour l'Europe sans l'Amérique, il n'y aura pas de protection américaine sans un soutien plus ferme de l'Europe. Il faut désormais consentir à payer davantage, à consommer moins. C'est cela le mouvement d'impérialisation, un plus grand alignement de l'Europe sur les États-Unis qu'exige l'exacerbation de la compétition mondiale et le partage du pouvoir d'achat avec l'Asie. L'Europe devra dépenser davantage pour sa défense, mais plus concrètement, mieux acheter américain et mieux accepter une réduction du pouvoir d'achat des consommateurs, parce qu'il faudra faire plus d'effort pour préserver la suprématie aérienne et maritime américaine et assurer la transition énergétique.
L'Amérique dépensera pour la défense de l'Occident en défendant sa suprématie technologique. L'Europe devra donc dépenser plus pour la défense de l'Occident, défense qui ne va pas sans la défense du pouvoir des États-Unis. Défense de leur pouvoir d'achat et de son pouvoir militaire.
La démocratie est un luxe qui coûte de plus en plus cher, les sociétés démocratiques rêvent de davantage de libertés qu'elles n'en ont les moyens. Les sociétés européennes, engoncées dans la consommation, redoutent la guerre que leurs élites préparent. La guerre en Ukraine les prépare à une réduction de leur pouvoir d'achat. Les élites européennes peuvent défendre la guerre, c'est ici une guerre pour la démocratie. La démocratie n'étant pas supposée accepter de baisse du pouvoir d'achat. Trump leur retire ce moyen, ce n'est pas là la contribution qu'il attend de l'Europe. Ce n'est pas d'une guerre idéologique dont il a besoin, il s'embarrasse peu, du reste, de droits humains, mais se soucie de ressources sonnantes et trébuchantes. Elles doivent encore faire semblant de rester attachées à la démocratie en partant en guerre, tout en piétinant les droits humains des migrants, pour faire accepter une réduction du pouvoir d'achat. Les élites et leur société sont habituées à se battre pour la démocratie, contre le totalitarisme, la guerre vient à propos pour faire accepter ce que l'on n'accepterait pas sans elle. Les élites financières ont besoin de l'extrême-droite qui les aide dans cette tâche inavouable en démocratie.
Pourquoi une telle brutalisation des relations internationales ? À cause du déni de réalité. Du déni du nécessaire partage du pouvoir d'achat mondial, du nouveau rapport de forces dans la production mondiale. Alors que la faiblesse s'étend partout, les élites veulent faire passer celle-ci pour de la puissance.

Coopération et/ou compétition des empires ?

Si donc les États-Unis se proposent d'aligner davantage l'Europe en associant la Russie, que se proposeront-ils de faire avec le camp non-occidental, avec le Sud global ? Réunir un Occident comprenant la Russie, à ce premier objectif, faudra-t-il ajouter un second qui irait avec : désunir l'Asie et le Sud global ? Notre hypothèse fait la part belle à l'Occident. C'est que le processus d'empirisation apparait plus net pour l'Occident avec une éventuelle bipolarisation européenne et américaine. Il n'est pas du tout aussi net pour le Sud Global étant donné les divisions qu'il présente. Il ne faut pourtant pas sous-estimer les effets sur le Sud Global d'une réorganisation du mode occidental.
Il faudra alors regarder du côté des dispositions du Sud global, déjà suffisamment divisé. Le Maroc s'est déjà mis dans le sillage des États-Unis, il s'est attaché au wagon israélien. Il participe de l'effort de guerre. Le multi-alignement semble être mis de ce point de vue à rude épreuve. Comme semblent le montrer les États-Unis avec leurs proches. Pourtant, il faut s'attendre à une stabilisation assez rapide des rapports de forces en Occident. Si le monde occidental encourage la division des autres afin de réduire les forces du rival chinois, il risque de déclencher une réaction contraire. Mais dans le nouveau désordre du monde qu'il provoquerait, il est difficile de prévoir ce qui l'emportera, l'action occidentale ou la réaction non occidentale.
L'intérêt des empires tient précisément en ce qu'ils peuvent apporter d'ordre au monde. Leur formation peut avoir lieu au cours d'une certaine guerre froide. L'intérêt d'un empire américain n'est pas d'empêcher la formation d'autres empires, mais de trouver sa place parmi ces empires. Pour se stabiliser, il pourra avoir besoin du désordre du camp adverse, mais une fois stabilisé, il ne pourra se maintenir que dans un monde stable. La compétition entre les empires sans leur coopération ne ferait pas un monde stable. On peut admettre que le plan américain tel que nous l'avons supposé s'inscrit assez bien dans le cours des choses, mais des choses cachées peuvent faire leur apparition, s'il n'envisageait que son seul intérêt et pas celui du monde. L'Inde et la Chine sont des civilisations profondes et distinctes, le Japon, la Corée du Sud sont séparés de la Chine par l'histoire récente, il n'est pas sûr que leurs divisions les soumettront à un plan américain qui viserait seulement à les opposer. Une fois qu'un tel plan américain serait perçu, qu'elle serait leur réaction ? Il est de l'intérêt des pays d'Asie de bénéficier de l'appui américain pour se soustraire ou modérer leur vassalisation à la Chine, mais pas celui de devenir les vassaux des États-Unis. La prise de conscience que seule une coopétition réglée est bénéfique au monde, peut arriver au moment où la compétition débridée laisse entrevoir ses conséquences.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

TUNISIE

ELMED, un pas vers une sécurité énergétique renforcée dès 2028

En octobre 2024, le Parlement tunisien a approuvé un prêt de 49 millions de dollars de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour le financement du projet ELMED, une interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie.
La Tunisie devrait franchir une étape clé sur le plan énergétique avec la mise en service de l'interconnexion électrique ELMED prévue d'ici 2028. L'information a été relayée le dimanche 9 mars par la presse locale tunisienne, à la suite de la conférence Key – The Energy Transition Exhibition, qui s'est tenue du mercredi 5 au vendredi 7 mars à Rimini, en Italie.
Fruit de la collaboration entre la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) et le gestionnaire du réseau électrique italien TERNA, ELMED est présenté comme une avancée significative pour la sécurité énergétique du pays maghrébin. Grâce à sa capacité de 600 MW, ELMED devrait améliorer la fiabilité du réseau tunisien, notamment en période estivale où la consommation d'électricité atteint des pics. Il ouvrirait également des opportunités d'exportation d'énergie renouvelable vers l'Europe, une perspective économique notable pour le pays, qui développe son potentiel solaire et éolien.
De son côté, l'Italie voit dans ce projet un moyen de diversification de son approvisionnement en électricité, dans un contexte de demande croissante et de transition énergétique européenne. Au-delà de l'impact immédiat sur l'offre énergétique, ELMED s'inscrit dans une dynamique régionale plus large.
L'un des enjeux à terme serait de structurer un marché de l'électricité plus fluide et résilient, où l'Afrique du Nord pourrait jouer un rôle clé dans l'approvisionnement énergétique du continent européen.
Présenté comme un pont énergétique entre l'Italie et la Tunisie, et par extension entre l'Afrique du Nord et l'Europe, le projet ELMED, qui implique une ligne électrique sous-marine de 220 km, est estimé à un coût total de 900 millions de dollars.
En avril 2024, le gouvernement tunisien a indiqué que la STEG allouera 284 millions de dollars pour financer sa partie de l'installation de 100 km et la construction d'une station électrique dans la région de Mlaabi.

ARABIE SAOUDITE

Le PIF lance la première société saoudienne de vente de produits hors taxes

Le Fonds d'investissement public d'Arabie saoudite a lancé Al Waha Duty Free Operating Co. dans le cadre de sa stratégie visant à conquérir une plus grande part du marché de la vente au détail de produits de voyage, contribuant ainsi à la croissance économique du pays.

Dans un communiqué de presse, il a été annoncé qu'Al Waha est le premier opérateur de boutiques hors taxes détenu par des Saoudiens. La société prévoit de développer des points de vente de luxe dans certains endroits du pays, offrant une gamme de produits, y compris des articles uniques en provenance d'Arabie saoudite.
Avec des actifs sous gestion totalisant 925 milliards de dollars, le PIF est l'un des fonds souverains les plus influents au monde. Il dirige également les efforts déployés par l'Arabie saoudite pour diversifier son économie et réduire sa dépendance à l'égard des recettes pétrolières.
"En faisant d'Al Waha un champion national de la vente au détail de produits touristiques, le PIF entend développer l'industrie saoudienne de la vente au détail de produits touristiques et soutenir ses ambitions pour le secteur du tourisme en Arabie saoudite", a déclaré Majed Al-Assaf, responsable des biens de consommation et de la vente au détail pour les investissements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord au sein du PIF.
Il a ajouté : "Al Waha offrira une expérience de voyage distinctive à travers les points de contact de la vente au détail de produits de voyage saoudiens grâce à des offres de produits diversifiées, une opération de duty free et un parcours client numérique de qualité supérieure."
L'entreprise exploitera également ses points de vente dans les aéroports en

franchise de droits et explorera d'autres possibilités de vente au détail aux frontières terrestres et dans les ports maritimes, ainsi que par le biais de canaux tels que les achats à bord des avions.
Le lancement d'Al Waha s'inscrit dans l'ambition plus large de l'Arabie saoudite de devenir une destination touristique mondiale de premier plan d'ici la fin de la décennie. Le Royaume vise à attirer 150 millions de visiteurs d'ici à 2030.
M. Al-Assaf a souligné que l'Arabie saoudite a la possibilité de s'approprier une plus grande part des dépenses des détaillants en voyages à l'avenir, alors que le Royaume continue de s'établir sur la carte du tourisme mondial et se prépare à accueillir plusieurs événements internationaux majeurs dans les années à venir.
"L'Arabie saoudite dispose d'un potentiel considérable pour gagner une plus grande part des dépenses de travel retail à l'avenir, et l'augmentation continue du nombre de visiteurs dans le Royaume - ainsi que les événements mondiaux organisés localement - offrent de nouvelles opportunités pour générer des revenus durables dans le travel retail", a-t-il ajouté.
Parmi les grands événements mondiaux que l'Arabie saoudite accueillera dans les années à venir figurent la Coupe d'Asie 2027, les Jeux asiatiques d'hiver 2029, l'Expo 2030 et la Coupe du monde de football 2034.
Pour accélérer encore le secteur touristique du Royaume, le PIF a lancé plusieurs initiatives clés, notamment Riyadh Air, le nouveau transporteur national qui vise à transformer Riyadh en une grande plate-forme internationale de transport aérien, et Cruise Saudi, basé à Djeddah, qui cherche à positionner le littoral de l'Arabie saoudite comme une destination mondiale de premier plan.
Les investissements du PIF dans le commerce de détail comprennent également Saudi Coffee Co, Al Madinah Heritage Co (axé sur la production de dattes de haute qualité) et Sawani, un producteur de produits à base de lait de chamelle.

JOURNÉES PÉTROLE 2025

Elles se tiendront à Dubaï du 28 au 31 mai

Le cabinet 3M-Partners & Conseils organise la troisième édition des Journées Pétrole du 28 au 31 mai 2025 à Dubaï autour du thème : « La négociation et le suivi du Contrat de Partage de Production (CPP) ».
Cette édition mettra l'accent sur deux piliers fondamentaux pour la réussite du Contrat de Partage de Production (CPP) : la négociation et le suivi. La négociation détermine les termes des contrats et leur capacité à générer des retombées durables pour les économies nationales. Le suivi, quant à lui, garantit le respect des engagements pris et assure la pleine réalisation des bénéfices escomptés.
Pour rappel, le CPP est un contrat juridique essentiel utilisé dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Sa maîtrise offre aux autorités étatiques un large éventail de possibilités sur les plans juridique, technique, financier et environnemental. Afin de répondre à ces enjeux, les Journées Pétrole ont été initiées il y a deux ans. La dernière édition a rassemblé 105 participants venus de sept pays africains, représentant 21 administrations.
Cette troisième édition accueillera des centaines de participants issus de plusieurs pays africains et représentant diverses entités impliquées directement ou indirectement dans le CPP, notamment ;
Les officiels et cadres des ministères du Pétrole et du Gaz, de l'Économie, des Finances, de l'Environnement et de l'Emploi ;
Les cadres des entités sous tutelle, notamment la Direction générale des hydrocarbures, des impôts, des douanes, du trésor et de la comptabilité publique, ainsi que les sociétés nationales du pétrole ;
Les commissions parlementaires pertinentes ;
Les organisations sous-régionales ;
Les entrepreneurs du secteur pétrolier et gazier.
Durant trois jours, huit sous-thèmes seront développés, répartis équitablement entre la négociation et le suivi :
Les conditions économiques et fiscales majeures ;
Les éléments clés du cadre juridique et réglementaire ;
Les données et engagements techniques;
Les engagements en matière environnementale et sociale ;
Le suivi et le contrôle des coûts pétroliers ;
Les contrôles techniques et les autres vérifications ;
L'intérêt et les enjeux de l'audit d'association ;
Le financement des missions de contrôle.
Cette année, les Journées Pétrole auront l'honneur d'accueillir S&P Global, leader mondial dans l'analyse des marchés. Son expertise reconnue dans l'évaluation des risques, la modélisation des contrats et l'optimisation des processus de suivi apportera une perspective internationale et des outils innovants permettant d'améliorer la prise en main de la gestion des données par les administrations africaines.
Les Journées Pétrole 2025 confirment ainsi leur vocation à être un espace d'échange et de partage des bonnes pratiques pour une gestion plus efficace et profitable des hydrocarbures en Afrique.

NIGERIA

L'agence anticorruption récupère près de 500 millions de dollars en un an

A son arrivée au pouvoir en 2023, Bola Tinubu avait promis de renforcer la transparence et d'intensifier la lutte contre les détournements de fonds, mais les défis restent considérables, dans un pays considéré comme l'un des plus exposés à la corruption dans le monde et où le cash et l'informel sont encore rois.

Cash, duplex, hôtels, minerais, actifs financiers… La Commission nigériane de lutte contre les crimes économiques et financiers (EFCC) a annoncé avoir récupéré près de 500 millions de dollars de fonds issus de la corruption en 2024, un montant record depuis la création de l'agence en 2002. L'organisme a également obtenu plus de 4111 condamnations pénales, le chiffre le plus élevé depuis sa création.

En plus des liquidités, l'agence a saisi 750 duplex et appartements, 173 véhicules, des cryptomonnaies, une usine, un hôtel, 14 terrains, 931 052 tonnes de produits pétroliers ainsi que 70 tonnes de minéraux solides non identifiés. Parmi les cryptoactifs récupérés figurent 13,37 bitcoins (572 992 dollars), 5,97 ETH (13 353 dollars) et plusieurs milliers de dollars en Tether (USDT).

L'EFCC a indiqué que les infractions les plus fréquentes en 2024 concernaient la fraude à l'avance de frais (communément appelée "419"), le blanchiment d'argent et la cybercriminalité. L'agence a reçu 15 724 plaintes pour des crimes financiers et a ouvert 12 928 enquêtes qui ont abouti à 5083 procès, apprend-on.

Des fonds réinvestis dans l'économie

Selon le rapport de l'EFCC, une partie des fonds récupérés aurait été réinvestie par le gouvernement fédéral. Parmi les initiatives financées figure un apport de 50 milliards de nairas (32,6 millions $) au Nigerian Education Loan Fund (NELFUND), un programme lancé en 2024 pour accorder des prêts sans intérêt aux étudiants des universités.

D'autres montants ont été alloués à des projets d'infrastructures, notamment l'amélioration des routes, des hôpitaux et du réseau électrique, indique-t-on.

Le Nigeria, premier producteur de pétrole d'Afrique, est confronté depuis des décennies à une corruption endémique qui freine son développement économique. Malgré ces efforts, le Nigeria reste mal classé en matière de transparence : il occupe la 140e place sur 180 dans le dernier indice de perception de la corruption publié par Transparency International.

FER

Hausse de 2,5 % par an de la production mondiale d'ici 2029, portée par la Guinée

L'Australie et le Brésil sont de loin les deux premiers producteurs mondiaux de minerai de fer, suivis de la Chine et de l'Inde. Avec l'entrée en production du gisement Simandou en 2025, la Guinée pourrait bientôt compléter ce top 5. La production mondiale de minerai de fer devrait croître en moyenne de 2,5 % par an entre 2025 et 2029, contre 1,2 % au cours des cinq dernières années. C'est ce qui ressort d'un récent rapport de BMI, une filiale de Fitch Solutions, qui estime que le début de l'exploitation du gisement Simandou en Guinée sera un moteur clé de cette accélération de la production.

Avec une mise en service prévue fin 2025, le projet Simandou devrait faire de la Guinée l'un des plus grands producteurs mondiaux de minerai de fer. Le gisement devrait livrer 60 millions de tonnes dès la première année, puis ajouter annuellement 120 millions de tonnes à l'offre mondiale de minerai de fer d'ici 2027. BMI estime que la production totale devrait atteindre 2,92 milliards de tonnes d'ici 2029, selon les détails relayés par Mining Weekly. En 2024, la production mondiale est estimée à 2,5 milliards de tonnes de minerai de fer.

Les autres pays qui devraient contribuer à la croissance attendue de la production incluent le Brésil et l'Australie, ce dernier étant l'actuel premier producteur mondial de minerai de fer. En 2025, la production australienne devrait déjà augmenter de 2,5 % en glissement annuel, alors que celle du Brésil augmenterait à un rythme annuel moyen de 3,1 % entre 2025 et 2029. Le Brésil produirait 528,7 millions de tonnes d'ici 2029, contre 463 millions de tonnes en 2025.

Des investissements massifs sont prévus dans les infrastructures portuaires et ferroviaires, dont un chemin de fer de plus de 600 km reliant Simandou au port de Morébaya. La Guinée espère non seulement accroître ses revenus miniers, mais aussi favoriser le désenclavement du pays en facilitant le transport de produits agricoles. Selon le FMI, l'exploitation de Simandou pourrait faire augmenter le PIB de la Guinée de 26 % d'ici 2030, par rapport à un scénario sans le projet.

CÔTE D'IVOIRE

Katiola abritera une usine de transformation d'anacarde d'ici à 2026

Premier producteur mondial de noix de cajou, la Côte d'Ivoire accélère sur la transformation locale pour améliorer la création de valeur ajoutée dans le secteur. Cette dynamique est portée par un intérêt croissant des investisseurs locaux et étrangers.

En Côte d'Ivoire, une unité de transformation d'anacarde est prévue pour entrer en service dans la commune de Katiola en 2026. L'annonce a été faite dans un communiqué publié le 10 mars sur le site de la mairie de la ville, qui précise que les travaux de construction ont démarré le samedi 8 mars dernier.

Selon les autorités, la nouvelle usine dénommée « Kiklan Agro » sera dotée d'une capacité initiale de production de 15 000 tonnes par an de produits dérivés de noix de cajou pour l'approvisionnement du marché intérieur et l'exportation. Pour son approvisionnement en matière première, elle compte notamment sur les producteurs locaux de la commune et des régions environnantes du district de la vallée du Bandama, qui représente l'une des principales zones de production d'anacarde du pays.

« La création de cette usine n'est pas seulement un projet économique, c'est également un projet de haute portée sociale. En effet, ce projet incarne notre volonté de promouvoir l'emploi local et d'améliorer les conditions de vie de nos agriculteurs. Nous devons capitaliser sur nos ressources naturelles, et la noix de cajou est l'un de nos atouts majeurs », souligne Thomas Camara, maire de Katiola.

Un nouveau coup de pouce pour la transformation locale

Plus largement, cette nouvelle usine, dont le coût total de réalisation n'est pas encore dévoilé, est le dernier projet industriel en date annoncé dans la filière anacarde ivoirienne, qui pourrait contribuer à accroître la capacité de transformation au niveau local.

Avant cela, le Conseil du Coton et de l'Anacarde est parvenu, par exemple, à conclure des accords d'engagement avec 3 entreprises étrangères pour investir un total de 28 millions $ dans des projets de transformation de la matière première au cours du Forum d'investissement dans la filière anacarde, organisé le lundi 23 septembre dernier à Abidjan. Le régulateur a également conclu en novembre 2024 un accord avec l'émirati Rosyson qui veut injecter 24 millions $ dans la construction d'une usine prévue pour transformer 60 000 tonnes de noix de cajou par an. Ces différents projets s'alignent sur les ambitions du gouvernement qui souhaite parvenir à transformer localement 50 % de la production nationale de noix de cajou d'ici à 2030. Pour l'heure, les industriels ivoiriens tablent sur une hausse de 16,3 % du volume de transformation à 400 000 tonnes en 2025, ce qui représenterait 34,7 % de la production totale escomptée cette année (1,15 million de tonnes), un volume qui devrait augmenter au cours des prochaines années avec l'entrée en service des nouveaux projets susmentionnés.

MADAGASCAR

8% des entreprises accèdent au financement bancaire

A Madagascar, les MPME contribuent à plus de 60% du PIB, cependant elles restent peu soutenues par le secteur financier formel.

A Madagascar, seulement 8% des entreprises accèdent à des prêts bancaires, un taux bien en deçà de celui estimé en Afrique subsaharienne, qui est de 19,5 %. Cette donnée émane d'un rapport de la Banque mondiale (BM) sur la conjoncture économique de Madagascar, intitulé « Combler le gap de la productivité ».

« L'accès au financement bancaire est concentré dans les grandes entreprises (37% ont des prêts bancaires) et est extrêmement faible pour les petites entreprises (5%). Alors que 61,8% des entreprises déclarent avoir des comptes chèques/épargne d'épargne, seulement 12,5% utilisent les banques pour financer leurs fonds de roulement, 14,2% d'entre elles s'appuient sur le crédit fournisseur/client pour financer leur fonds de roulement », indique le rapport.

Selon le document, cette situation est un obstacle majeur à la croissance des entreprises, limitant ainsi leur capacité à se développer et à améliorer leur productivité. A cela s'ajoutent les défis liés aux infrastructures électriques et au transport, notamment « des coupures de courant fréquentes », qui causent des pertes financières importantes pour les entreprises.

Bien que les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) contribuent à plus de 60% du PIB national, elles demeurent peu soutenues par le secteur financier formel. Selon un autre rapport de la Banque mondiale datant de 2024, ces entreprises sont confrontées à la faible disponibilité de financement à long terme des banques, aux coûts élevés des prêts bancaires, à l'aversion au risque bancaire, ainsi qu'à l'inégalité d'accès au financement et à la faible inclusion financière.

Pour contrer cette situation, des réformes ont été initiées en 2021 avec le soutien du FMI dans le cadre de la Facilité élargie de crédit. A travers cet accord, la Banque centrale a poursuivi la transition vers un nouveau cadre de politique monétaire basé sur les taux d'intérêt et a travaillé pour baisser le coût du crédit et renforcer l'inclusion financière.

Par ailleurs, le secteur financier malgache a été évalué par les institutions de Bretton Woods dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF). A cet effet, des réformes ont été recommandées pour améliorer la législation et la réglementation bancaires. Ces recommandations ont permis la révision de la « Loi bancaire n° 95-030 du 22 février 1996 », afin de renforcer le secteur financier tout en respectant les normes bancaires internationales et l'adoption de la loi n° 2020-011 sur la loi bancaire.

Dans le cadre de sa stratégie nationale d'inclusion financière de Madagascar (SNIM) 2024-2028, l'île entend faciliter l'accès aux services financiers pour tous, en particulier les plus vulnérables, les femmes, les jeunes et les MPME. La SNIM ambitionne qu'en cinq ans, 25 % des MPME à Madagascar accèdent aux services financiers formels.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses en Asie prudentes face à l'incertitude économique, Sydney trébuche

Les marchés asiatiques restaient pénalisées mercredi 12 mars par l'incertitude économique persistante face aux menaces douanières de Donald Trump, qui faisaient nettement trébucher la Bourse de Sydney, et ce en dépit d'un prudent regain d'optimisme sur l'Ukraine. Trump met la Bourse de Sydney sous pression, au plus bas depuis 7 mois

Vers 03h00 GMT, à la Bourse de Sydney, l'indice S&P/ASX 200 reculait de 1,30%, après avoir abandonné presque 2% en cours d'échanges, à son plus bas niveau depuis début août 2024. Selon l'agence Bloomberg, l'indice australien approche désormais d'une «correction» significative, après avoir déjà rapidement effacé depuis mi-février ses gains du début de l'année.
Le pays dont l'économie dépend en partie des exportations de minerais et matériaux, s'alarme de l'impact des droits de douane américains de 25% sur l'acier et l'aluminium australiens, qui doivent entrer en vigueur mercredi comme prévu par un décret du président Donald Trump. Ces barrières douanières sont «totalement injustifiées», a réagi le premier ministre Anthony Albanese, tout en assurant que Canberra ne prendrait pas de mesure de rétorsion.
L'Australie représente 1% des importations d'acier des Etats-Unis et 2% de leurs importations d'aluminium. Le sidérurgiste australien Bluescope a vu son titre plonger de 5% en l'espace d'une semaine, et reculait encore de 0,80% mercredi.

Tokyo tiraillée entre droits de douane et optimisme sur l'Ukraine

Vers 02h30 à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei progressait de 0,28% à 36.898 points et l'indice élargi Topix de 0,94% à 2.695 points.
La Bourse de Séoul grimpait plus nettement (+1,61%), Taipei gagnait 1,09%.
Le président Donald Trump a proféré mardi de nouvelles menaces commerciales contre le Canada, promettant un doublement des droits proposés avant d'y renoncer, tout en semblant tempérer les risques d'une récession aux Etats-Unis.
«L'économie américaine est en difficulté mais un effondrement total est peu probable», observe Stephen Innes, de SPI Asset Management.
Pour autant, «les tergiversations et revirements perpétuels sur les taxes douanières perturbent consommateurs et entreprises: l'incertitude politique atteint un record, la confiance des consommateurs a plongé, l'optimisme des petites entreprises s'est érodé», insiste Nicole Inui, de HSBC, dans une note. «Les prévisions de PIB américain ont été revues à la baisse pour la première fois en huit mois et les rumeurs de récession sur les marchés se multiplient», note-t-elle.
Dans ce contexte, les investisseurs digéraient l'annonce que l'Ukraine avait accepté mardi une proposition des Etats-Unis pour un cessez-le-feu de 30 jours avec la Russie, appelant Moscou à se prononcer. C'est «une bouffée d'air bien méritée» pour les marchés, même si ce répit pourrait s'avérer «temporaire», souligne Stephen Innes.
Les Bourses chinoises, elles, restaient sous forte pression, la Chine étant déjà engagée dans une intensification de sa guerre commerciale avec les Etats-Unis, et alors que la fièvre des deux derniers mois sur les valeurs tech chinoises tend à s'essouffler.
A Hong Kong, l'indice Hang Seng perdait 0,41% à 23.685 points. L'indice composite de Shanghai cédait 0,05% et celui de Shenzhen grapillait 0,24%.

Léger recul du yen

La monnaie japonaise avait profité ces derniers jours par son statut de valeur-refuge face aux incertitudes économiques, mais «la diminution des risques géopolitiques» semblait signer une accalmie mercredi, notait le courtier Tokai Tokyo Intelligence. Vers 03h00 GMT, il cédait 0,16% à 148,01 yens pour un dollar. «Historiquement, le dollar est recherché en cas de forte volatilité des marchés, mais lorsque l'économie américaine et Wall Street sont eux-même au coeur des préoccupations, cela limite l'attrait du billet vert», observait Chris Weston, du cabinet Pepperstone.

Pétrole en hausse

Le marché du pétrole, lui, grimpait, poussé à la fois par la perspective d'une offre mondiale moins surabondante que redouté précédemment, après de nouvelles estimations du ministère américain de l'Energie. Les opérateurs soupèsent aussi les risques d'un resserrement de l'offre pétrolière aux Etats-Unis en cas de taxes prohibitives sur les exportations de brut canadien (le Canada représente 60% des importations américaines d'or noir).
Vers 03h00 GMT, le baril de WTI américain gagnait 0,70% à 66,71 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,62% à 69,99 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 12 Mars 2025
Valeur : 14 Mars 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.1943	133.2093
1	EUR	EURO	145.0886	145.1315
1	GBP	POUND STERLING	172.1746	172.2386
100	JPY	JAPANESE YEN	89.7294	89.7455
1	CNY	CHINESE YUAN	18.3772	18.3843
1	CHF	SWISS FRANC	150.9284	151.0138
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	92.0613	92.0908
1	DKK	DANISH KRONE	19.4626	19.4662
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.2740	13.2778
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.4738	12.4895
1	AED	UAE DIRHAM	36.2611	36.2721
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.5147	35.5206
1	KWD	KUWAITI DINAR	432.1684	432.3574
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.8960	43.3271
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.7502	13.7518
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.5725	27.7138
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3358	3.3461
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.5946	177.5946

29 MILLIARDS DE DOLLARS PERDU EN UNE JOURNÉE

La dégringolade d'Elon Musk bat des recours

Nuages sur la conjoncture américaine, ventes de Tesla en chute, rejet de sa personnalité clivante... Elon Musk cumule les problèmes depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche. Son patrimoine a fondu de 148 milliards de dollars depuis le 17 janvier, dont 29 milliards sur la seule journée de lundi.
Rien ne va plus sur les marchés aux États-Unis. La Bourse de New York s'est une nouvelle fois repliée ce lundi sur fond de crainte d'une récession. Dans un contexte de guerre commerciale déclenchée par Donald Trump, le pays qui sortait de deux années fastes à près de 3% de croissance annuelle voit les mauvais signaux conjonturels se multiplier.
"Ce qui devient de plus en plus clair à long terme, c'est que Donald Trump nuit à la croissance tendancielle américaine, c'est-à-dire à la croissance au-delà de 2026, expliquait ce lundi sur CNBC Holger Schmieding, chef économiste de Berenberg.
"Les zigzags du président sur les tarifs douaniers montrent qu'il n'a guère idée des conséquences potentielles de ses politiques tarifaires, c'est un agent du chaos et de la confusion."
Dans cette Bérézina, ce sont les grandes fortunes du pays qui ressentent pour le moment les plus fortes secousses. À commencer par la première d'entre elles, Elon Musk. Le patron de Tesla qui avait vu sa fortune atteindre un sommet historique le 17 décembre dernier à 486 milliards de dollars n'en finit plus de s'écrouler. Ce lundi, le cours de l'action Tesla a chuté de plus de 15% et le patrimoine du milliardaire a fondu de 29 milliards de dollars en une journée. Du jamais vu.
Depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche le 17 janvier dernier, ce sont 148 milliards de dollars du patrimoine de l'homme le plus riche du monde qui sont partis en fumée.

APRÈS TROIS SÉANCES CONSÉCUTIVES DE PERTES

La Bourse de Paris animée par les droits de douane américains

La Bourse de Paris tente un rebond mercredi après trois séances consécutives de pertes, pliant face à la crainte d'une possible récession aux États-Unis en raison des droits de douane élevés imposés par la Maison Blanche. L'indice vedette CAC 40 prenait 0,93% vers 09h55, soit 74,14 points et s'établissait 8016,05 points. Depuis le début de la semaine, l'indice affiche à ce stade un repli d'environ 1,30%. Mardi, il a terminé en forte baisse de 1,31%, l'entraînant sous la barre des 8000 points à la clôture pour la première fois depuis plus d'un mois, à 7941,91 points. «La prudence reste de mise sur les marchés avec l'entrée en vigueur des droits de douane très élevés sur les importations d'acier et d'aluminium», commente Susannah Streeter, analyste chez Hargreaves Lansdown.
Mardi, Donald Trump a soufflé le chaud et le froid en menaçant de doubler, à 50%, les droits de douane prévus sur l'acier et l'aluminium canadiens, puis en y renonçant quelques heures plus tard. Mercredi, l'Union européenne a déclaré riposter aux droits de douane. La Commission européenne estime que les mesures américaines affecteront 28 milliards de dollars de marchandises, soit 26 milliards d'euros. Elle a annoncé que la réplique de l'UE, à compter du 1er avril, toucherait le même montant, sur une série de produits américains. «Les investisseurs continuent de jauger les conséquences des droits de douane sur la croissance mondiale et les perspectives des multinationales», a poursuivi Susannah Streeter. Enfin, «les inquiétudes concernant le futur de l'économie américaine pourraient prendre un nouveau tournant cet après-midi après la publication des chiffres de l'inflation américaine», commente John Plassard, spécialiste de l'investissement pour Mirabaud. Les investisseurs scruteront deux indicateurs d'inflation américains: l'indice des prix à la consommation (CPI) pour février, à 13H30, puis jeudi, l'indice des prix à la production (PPI) sur la même période. L'un mesure l'inflation du côté des consommateurs et l'autre, du côté des producteurs.

Airbus recherché

Airbus a présenté mardi l'hélicoptère H140, un bimoteur léger destiné aux transports sanitaires et de passagers. Mercredi, l'opérateur médical américain Metro Aviation a annoncé avoir commandé 12 de ces nouveaux hélicoptères civils H140 à Airbus, avec une option portant sur 24 appareils additionnels. L'industriel n'a pas communiqué le tarif de son nouvel appareil. À la cote, le titre avançait de 1,61% à 165,62 euros.

ACIER ET ALUMINIUM

L'UE riposte aux droits de douane de Trump

L'UE a riposté aux tarifs de 25 % de Trump sur l'acier et l'aluminium quelques heures après leur entrée en vigueur. La Commission européenne a annoncé des mesures affectant jusqu'à 26 milliards d'euros de biens américains. Ces mesures prendront effet en avril, laissant du temps pour négocier avec Washington.

La Commission européenne a annoncé qu'elle appliquerait des mesures de rétorsion contre les droits de douane imposés par Donald Trump quelques heures après leur entrée en vigueur, ce mercredi matin. Dans un communiqué, elle a déclaré que ses mesures concerneraient jusqu'à 26 milliards d'euros de produits américains, ce qui correspond à la portée des droits de douane américains sur les exportations européennes. Et qu'elles prendraient effet à partir du 1er avril, ce qui laisse un mois et demi pour négocier avec Washington.
« L'Union européenne doit agir pour protéger les consommateurs et les entreprises », a ajouté la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, dans un communiqué, tout en précisant que « les droits de douane sont des taxes. Elles sont mauvaises pour les affaires et encore pires pour les consommateurs ».
Les droits de douane de 25 % sur l'acier et l'aluminium voulus par le président des États-Unis sont, en effet, devenus effectifs mercredi à 5 heures du matin, heure de Paris, marquant une nouvelle étape dans la guerre commerciale. Le président américain avait déjà taxé les importations d'acier et d'aluminium durant son premier mandat (2017-2021) mais cette nouvelle taxe se veut « sans exception et sans exemption » selon ses propres mots. Outre l'Union européenne, parmi les principaux pays touchés : le Canada, la Chine, le Japon ou encore l'Australie. La Chine s'est, elle aussi, engagée à prendre « toutes les mesures nécessaires » pour protéger ses intérêts, en réponse aux droits de douane devenus effectifs mercredi. « La Chine a toujours pensé que le protectionnisme n'offrait aucune sortie et qu'il n'y avait aucun gagnant lors de guerres commerciales », a déclaré Mao Ning, une porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, lors d'une conférence de presse régulière.
« Les actions des États-Unis violent gravement les règles »de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et« endommagent gravement le système d'échange multilatéral », a-t-elle ajouté.

Protéger l'industrie américaine

Le but affiché de Donald Trump est de protéger l'industrie sidérurgique américaine, qui voit sa production baisser d'année en année, confrontée à une concurrence de plus en plus vigoureuse, provenant notamment d'Asie.
Les responsables américains présentent cette mesure comme une réponse aux « acteurs étrangers » qui, selon eux, sont responsables de « l'explosion des exportations » de métaux vers l'Amérique, ce qui nuit aux producteurs nationaux. Donald Trump a également étendu les droits de douane sur les métaux à un large éventail de produits contenant de l'acier et de l'aluminium, comme des vélos ou des meubles.
Les États-Unis importent environ la moitié de l'acier et de l'aluminium utilisés dans le pays, pour des secteurs aussi variés que l'automobile ou l'aviation, la pétrochimie ou les produits de consommation de base, telles les conserves.
« Les deux industries les plus consommatrices d'acier aux États-Unis sont le secteur automobile et la construction, qu'il s'agisse de bâtiments résidentiels ou commerciaux », a souligné Clarke Packard, chercheur au Cato Institute.

Retour en arrière sur le Canada

Le président américain a également menacé brièvement mardi le Canada.
Mardi, il a soufflé le chaud et le froid en menaçant de doubler, à 50 %, les droits de douane prévus sur l'acier et l'aluminium canadiens, puis en y renonçant quelques heures plus tard. Une volte-face due au retrait par la province canadienne de l'Ontario de sa surtaxe sur les exportations d'électricité vers trois États américains.
Le président américain a ainsi souhaité, à sa manière, la bienvenue au futur Premier ministre canadien Mark Carney, sur le point de prendre les rênes du pays, en martelant son souhait de faire du voisin du nord un État américain.

Droits de douane en tout genre

Depuis le début de son mandat, Donald Trump a fait un usage extensif des droits de douane, les utilisant à la fois comme outil de négociations avec les partenaires commerciaux des États-Unis, incitation à l'implantation d'entreprises dans le pays et source de revenus pour les finances fédérales. Il a tout d'abord visé le Canada, le Mexique, de 25 %, et la Chine, de 10 % avant de porter le taux à 20 %, accusant les trois pays de ne pas agir suffisamment pour lutter contre le trafic de fentanyl, un puissant opioïde cause d'une grave crise sanitaire dans le pays.
Mais les produits canadiens et mexicains importés aux États-Unis et respectant le cahier des charges de l'accord de libre-échange Canada-Etats-Unis-Mexique (ACEUM) ont finalement été exemptés jeudi, épargnant de fait une large part des importations. Les droits de douane visant les produits chinois ont en revanche été maintenus et ont poussé Pékin à annoncer des représailles, visant en particulier des produits agricoles provenant d'États américains ayant largement voté en faveur de Donald Trump en novembre dernier.
D'autres matières premières, tels que le bois de construction ou les produits laitiers canadiens, ont été menacées et Donald Trump a régulièrement répété, depuis le 20 janvier, son intention d'imposer des droits de douane aux importations européennes.

Le Japon déçu

Certains pays ont tenté de convaincre le président américain de les exempter, à l'image du Japon, dont le ministre de l'Économie, Yoji Muto, a fait le déplacement à Washington en début de semaine pour discuter du sujet avec ses homologues américains, mais sans grand succès de son propre aveu.

CANADA

Trump renonce à doubler les taxes sur l'acier et l'aluminium

En contrepartie, la province de l'Ontario va suspendre sa surtaxe de 25% sur l'électricité exportée vers trois États américains.
La guerre commerciale en Amérique du Nord prend une drôle de tournure. Alors qu'il avait annoncé son intention de doubler à 50% contre 25% auparavant les droits de douane sur l'acier et l'aluminium canadiens à compter de mercredi, Donald Trump est revenu sur sa décision mardi soir. Il a par ailleurs assuré que l'économie américaine n'entrera pas en récession cette année, alors que les marchés commencent à s'inquiéter de cette perspective, ajoutant qu'il n'était «pas inquiet» face à la chute des indices boursiers depuis un peu plus d'une semaine.
L'Ontario se rétracte
En contrepartie, la province canadienne de l'Ontario va suspendre sa surtaxe de 25% sur l'électricité exportée vers trois États américains après une discussion «productive» avec le ministre américain du Commerce, a annoncé mardi le premier ministre de la province, Doug Ford.
Le ministre américain du Commerce Howard Lutnick a accepté «de rencontrer officiellement» Doug Ford à Washington jeudi pour «discuter d'un renouvellement» de l'accord de libre-échange Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) avant la date limite du 2 avril, moment où les droits de douane «réciproques» doivent entrer en vigueur, a indiqué Doug Ford sur X.

ESPAGNE

Le rescapé européen

A rebours de ses voisins les plus proches, l'économie espagnole est en pleine remontada et voit sa dette s'acheminer sous la barre des 100 % du PIB
Et l'Espagne devint le bon élève de l'Europe ! Alors que l'Allemagne, qui occupait cette place sur le podium, est en récession depuis deux ans, la péninsule ibérique a une croissance attendue de 3,2 % en 2024. L'Espagne, qui ne représente que 10 % de la richesse de la zone euro, lui a apporté près de la moitié de sa croissance l'an dernier. L'économie est en pleine remontada, le pays attire les investisseurs internationaux et 1 million d'emplois y ont été créés en deux ans.
Très endettée à la fin des années 2000 et empêtrée dans une grave crise immobilière, l'Espagne voit aujourd'hui sa dette diminuer. Après la crise sanitaire, elle était l'une des plus élevées d'Europe en 2021, à 124 % de son PIB. Elle avoisine actuellement 102 % et devrait s'acheminer, selon les objectifs du gouvernement, vers 98,4 % en 2027.
Quel est son secret ? Le rebond du tourisme après la pandémie a fait repartir l'économie, et enclenché une dynamique. L'Espagne, qui était auparavant dans la roue de ses plus riches voisins, est devenue un pays attirant. Elle a capté 71 milliards d'euros d'investissements étrangers directs entre 2023 et les trois premiers trimestres 2024. L'Espagne engrange également le fruit de ses efforts dans les énergies renouvelables. Elles montent à 56 % de son mix énergétique et lui ouvrent des perspectives industrielles

POUR ÉVITER LES PÉNURIES DE MÉDICAMENTS ESSENTIELS

Un nouveau plan européen

Face aux pénuries récurrentes, la Commission européenne a proposé mardi 11 mars un nouveau règlement visant à renforcer la production et la résilience des chaînes d'approvisionnement pharmaceutiques en Europe.
Comment éviter les pénuries de médicaments et prévenir en cas de nouvelle crise sanitaire engendrée par des ruptures de stock ? C'est à cette question que la Commission européenne propose de s'attaquer. Mardi 11 mars, l'exécutif européen a présenté un projet de règlement pour garantir un approvisionnement stable en médicaments essentiels.
Ce texte vise à réduire la dépendance de l'UE aux pays tiers, en incitant la relocalisation de la production en Europe et en diversifiant les chaînes d'approvisionnement. Dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19 et les tensions géopolitiques, les Etats membres ont fait face ces dernières années à de graves pénuries de médicaments, et la situation ne s'est pas améliorée. Les récentes pénuries critiques, notamment de certains antibiotiques pendant l'hiver, montrent que des mesures coordonnées sont nécessaires.
Ces difficultés, souvent dues à des problèmes de fabrication et à une concurrence mondiale accrue sur les matières premières, menacent la santé publique et fragilisent les systèmes de soins. Pour y remédier, le nouveau plan de la Commission prévoit une diversification de la chaîne d'approvisionnement et une stimulation de la fabrication de produits pharmaceutiques dans l'UE.
L'Union européenne encourage également les Etats à renforcer leurs achats groupés et à inclure des critères de résilience dans leurs marchés publics.
En cas de dépendance excessive à un pays ou un fabricant unique, des mesures favoriseront la production européenne.
Pour entrer en vigueur, le texte présenté devant les députés européens cette semaine doit encore être adopté par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne.

Fiat Topolino : plus mignonne que la Citroën AMI et en ce moment moins chère

En s'invitant sur le petit créneau des voiturettes électriques, Citroën ne s'est pas raté. La Citroën Ami, lancée en 2020 puis restylée en 2024, représente quasiment un tiers des ventes de voitures sans permis en France. L'an passé, avant que le restylage ne soit disponible à la commande, ce sont encore 9 200 clients (parents ?) qui ont succombé à la bonne humeur de la petite Citroën accessible dès 14 ans. Et il n'aura pas fallu attendre 2024 pour que Stellantis décide de décliner ce pot de yaourt sous d'autres labels. Dès 2021, Opel rebadgeait l'Ami en Rocks-e alors que Fiat attendait 2023 pour proposer sa craquante Fiat Topolino en surfant sur le surnom donné à l'emblématique modèle des années 1930. Problème, si la Fiat Topolino moderne faisait l'effort d'opter pour une carrosserie différente de ses deux sœurs, il fallait aussi accepter un surcoût non-négligeable au moment de l'achat. Alors que la Citroën Ami s'affichait à partir de 7 990 €, il fallait débourser presque 2 000 € de plus pour la Fiat. Une somme élevée pour un usage qui reste le même : 75 km d'autonomie maximum, 45 km/h maximum. Même si l'italienne prenait quand même soin de s'offrir un avant différent de l'arrière…

Une Fiat Topolino moins chère qu'une Citroën Ami !

Mais actuellement, les cartes sont rebattues, puisque Fiat met en place une belle offre sur la Fiat Topolino jusqu'à la fin du mois de mars 2025 ! D'abord, son prix net est abaissé à 7 890 €, soit 100 € de moins que la Citroën Ami. Mais surtout, le constructeur italien propose également une offre de location imbattable à 59 € par mois pendant 3 ans et 15 000 km. L'Ami fait mieux avec 45 € dans les mêmes conditions, mais il faut dans ce cas s'acquitter d'un premier loyer de 900 € alors que la Fiat Topolino ne requiert aucun apport ! Concrètement, il vous en coûtera 2 124 € sur les trois prochaines années au volant de la petite italienne, qui ne réclamera aucun entretien particulier pendant cette détention. Nous ne comptons évidemment pas le prix de l'assurance, qui dépendra du profil de l'assuré, ni l'électricité consommée. Forcément, dans le cas d'une conduite par un jeune sans permis, la prime d'assurance pourra être plutôt élevée, mais côté consommation électrique, ce petit quadricycle qui se recharge exclusivement sur prise domestique reste imbattable. A l'issue des 3 ans, il faudra toutefois rendre la Fiat Topolino avant de repartir sur une nouvelle offre. Attention, l'offre n'est valable qu'en ligne.

HYUNDAI INSTER (2025)

Un mini-SUV électrique astucieux

Hyundai enrichit son offre électrique avec l'Inster, un crossover urbain original et compact. Conçu pour optimiser l'espace tout en affichant un design distinctif, il mise sur son habitabilité et sa technologie pour séduire un public jeune et branché.

Hyundai adopte une approche plus sélective que Kia pour l'électrique, avec des modèles au design distinct. Entre les grands Ioniq et le compact Inster, ce dernier se démarque sans équivalent chez Kia. Avec un segment A en pleine expansion, il se positionne entre les « mini » et les « polyvalentes », cherchant à devenir une référence plutôt qu'un échec commercial. Dérivé du Casper coréen, il doit prouver qu'il a les atouts pour réussir.

Inspiré du Hyundai Casper vendu en Corée du Sud, l'Inster adopte une silhouette carrée et dynamique. Son design « boxy », avec capot horizontal, ailes sculptées et feux à pixels LED, lui confère une identité forte. La calandre fermée intègre le port de recharge, tandis que les optiques rondes accentuent son caractère moderne.

Avec 3,82 m de long, 1,61 m de large et un empattement de 2,58 m, l'Inster joue les illusionnistes en affichant une stature plus imposante qu'elle ne l'est en réalité. Son profil marqué par des portières allongées promet un accès facilité à l'habitacle, tandis que l'arrière reprend le motif lumineux des Ioniq, renforçant l'aspect technologique.

L'intérieur est une véritable surprise : lumineux, astucieux et modulable.

L'Inster profite de son architecture pour offrir un espace généreux aux passagers, avec une banquette arrière coulissante qui optimise soit l'habitabilité, soit le volume du coffre.

Ce dernier varie selon la position des sièges, atteignant un volume correct pour le segment, en dépit de l'étroitesse du véhicule. Le mobilier intérieur est simple mais efficace, intégrant des écrans de 10,25 pouces et une ergonomie intuitive. Les multiples rangements, bien que limités en taille, complètent cette approche fonctionnelle.

Reposant sur la plateforme K1, l'Inster adopte une configuration simple mais efficace. Il est proposé avec deux niveaux de puissance : 97 ch et 115 ch, tous deux envoyés aux roues avant. Avec 147 Nm de couple et environ 1 500 kg sur la balance, il reste agile en milieu urbain.

Le 0 à 100 km/h est annoncé en 10,6 secondes, tandis que la vitesse maximale atteint 150 km/h. Son comportement routier est sain et rassurant, bien qu'il privilégie le confort et la maniabilité plutôt que la sportivité pure.

Hyundai propose deux capacités de batterie : 39 kWh et 49 kWh. Notre modèle d'essai, une version Long Range, affiche 46 kWh utiles pour une autonomie réaliste d'environ 300 km en usage mixte. La recharge AC s'effectue à 11 kW, tandis que la recharge rapide DC culmine à 85 kW. Dans les faits, nous avons relevé une puissance moyenne de 62 kW, permettant de récupérer 70 % de charge en environ 33 minutes. Un score correct mais inférieur à certaines concurrentes mieux dotées.

L'Inster brille par sa vivacité en ville. Son format compact et sa direction légère facilitent les manœuvres, tandis que la visibilité excellente renforce son agrément urbain. L'insonorisation et la douceur de fonctionnement participent à une expérience plaisante.

Sur route, le comportement reste neutre et rassurant. Le freinage régénératif ajustable est un atout majeur, avec une fonction iPedal permettant un arrêt complet sans toucher la pédale de frein. Un élément différenciant dans ce segment.

L'Inster démarre à 24.499 € en version Core (97 ch/39 kWh), avec une dotation complète incluant climatisation automatique et aides à la conduite. La version Edge (115 ch/46 kWh) culmine à 31.799 €, avec des options limitées mais pertinentes comme le Sensation Pack (1.500 €).

Le seul cabriolet de la gamme Volkswagen fait revivre le nom Karmann

Il ne s'agit que d'une série spéciale, qui arbore un look spécifique et un équipement riche. Seulement, il faut débourser 55 000 €, hors malus, pour se l'offrir.

C'est en 1950 que Volkswagen et Karmann ont commencé leur collaboration avec à la clé la sortie de la Karmann Ghia, puis la Golf Cabriolet et plus récemment le coupé cabriolet Eos.

Seulement, les problématiques de rentabilité ont eu raison de ce type de carrosserie. Si bien que la Golf a disparu et que ne subsiste qu'un SUV permettant à ses occupants de profiter des joies de rouler cheveux au vent.

Afin de « renouer avec l'héritage Volkswagen Karmann », la marque lance une série limitée à 101 exemplaires pour le marché français. Ainsi, le logo Karmann s'affiche sur les ailes avant du T-roc ainsi qu'à la base du volant. Cette série profite également d'une teinte spécifique Gris Ascot agrémentée de plusieurs éléments noirs comme les rétroviseurs, les poignées de porte ou encore les jantes de 19 pouces de type Misano.

Basé sur la finition R-Line, ce T-Roc dispose du châssis sport, de la direction dynamique progressive, du système d'infodivertissement « Discover Pro » avec notamment la commande vocale et la navigation, de l'assistant de conduite semi-autonome Travel Assist, des phares à LED avec la fonction matricielle, du pack hiver (volant et sièges chauffants), ainsi que de la caméra de recul.

Enfin, la sellerie cuir noir habille les sièges, mais l'ensemble manque clairement de gaieté.

Ce T-Roc Karmann n'est disponible qu'avec le moteur 1.5 TSI de 150 ch au prix de 55 000 €, auxquels il faut ajouter un malus de 3 119 €. Un prix qui n'a rien de doux, supérieur de 3 590 € par rapport au T-Roc R-Line dont il dérive.

L'inférence s'impose comme le nerf de la guerre dans la course aux puces d'IA. Mais, c'est quoi au juste ?

Alors que la course à l'intelligence artificielle (IA) s'accélère, la dynamique se répercute automatiquement sur le secteur des puces. Et il y a un domaine dans lequel la suprématie de NVIDIA risque de s'éroder : l'inférence.

Concrètement, les puces d'IA servent à l'entraînement puis à l'inférence. Le premier consiste à former un modèle en lui présentant des données : celui-ci ajuste ses paramètres internes pour minimiser les erreurs entre ses prédictions et les résultats réels. Le second correspond au moment où une IA applique ce qu'elle a appris pour prendre une décision ou faire une prédiction.
Pour un utilisateur, l'inférence se traduit par le temps d'attente entre une requête et la réponse d'un modèle. Contrairement à un humain qui réfléchit en se basant sur son expérience et sa logique, l'IA, elle, opère des calculs ultra rapides pour prédire les mots les plus pertinents à générer en fonction de la question. Plus la réponse est rapide, meilleure est l'inférence.

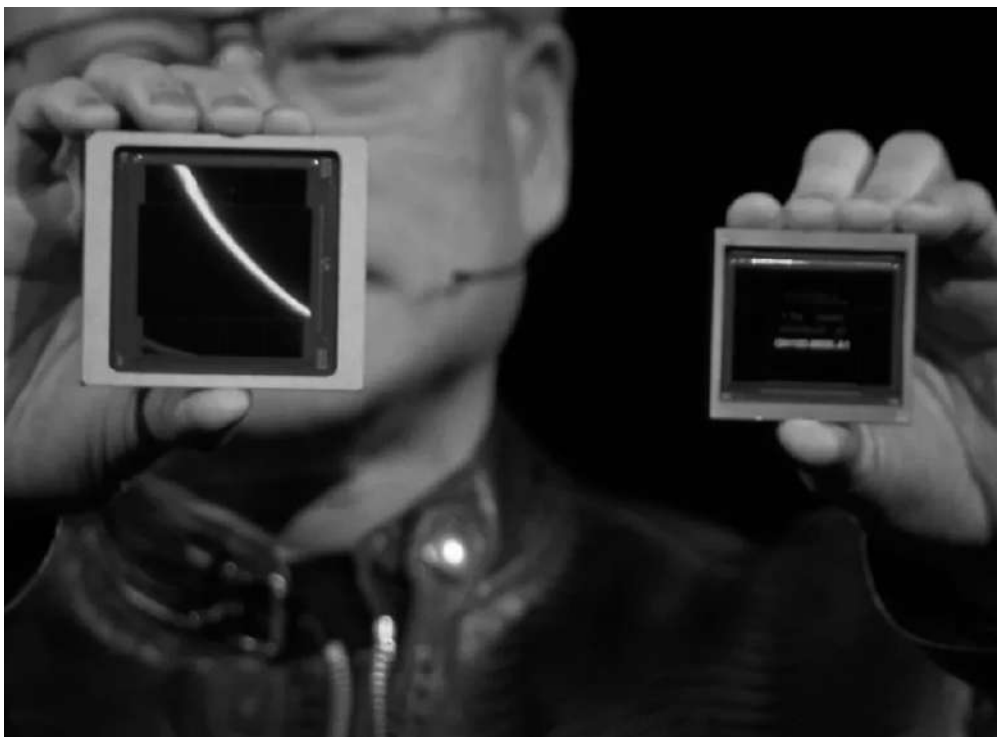

Une demande clairement en hausse

Et ce critère gagne en importance dans l'industrie, notamment avec l'émergence de modèles capables de raisonner et plus gourmands en énergie comme Claude Sonnet 3.7 et o3 d'OpenAI. En parallèle, la demande pour les applications d'IA toujours plus sophistiquées augmente, requérant des performances bien au-delà de celles des agents conversationnels.
Par conséquent, le besoin en puissance de calcul ne cesse de croître. Plus de 75 % de la demande d'énergie et de calcul pour les centres de données aux États-Unis concernera l'inférence dans les années à venir, estiment les analystes de Morgan Stanley.

De nouveaux acteurs se dédient uniquement à l'inférence

Et si NVIDIA domine sans partage dans le domaine des puces dédiées à l'entraînement, d'autres acteurs ont des chances de lui grappiller quelques parts de marché dans le secteur de l'inférence. D'ailleurs, plusieurs start-up qui se dédient spécifiquement à cette filière ont vu le jour. Si vous utilisez Le Chat, par exemple, vous avez peut-être remarqué que ses réponses sont ultra rapides, cela s'explique notamment par l'utilisation des puces de la start-up Cerebras par Mistral.
De même, les géants technologiques cherchent à réduire leur dépendance au fabricant de puces en se concentrant sur des puces d'inférence. Un phénomène qui a été accentué par l'arrivée du modèle R1 de DeepSeek sur le marché, car celui-ci contribue à réduire les coûts d'inférence et à ouvrir de nouvelles opportunités pour les rivaux de NVIDIA.

Une nouvelle ère ?

Bien sûr, NVIDIA demeure le leader en la matière, d'autant plus que sa puce Blackwell B200 enregistre de bien meilleures performances que ses prédécesseurs dans l'inférence. Son architecture CUDA, largement adoptée par les développeurs d'IA, lui permet également de maintenir une belle avance sur la concurrence.
Mais le géant des puces doit prouver qu'il est en mesure de garder la mainmise sur les petits centres de données dédiés à l'inférence qui voient le jour à travers le monde. Car la compétition pour des solutions plus efficaces et spécialisées ne fait que commencer, promettant une ère où la rivalité sera encore plus poussée.

Un firmware casse les imprimantes laser HP

Pour une fois, la mise à jour d'un firmware des imprimantes HP n'a pas impacté les toners ou cartouches tierces. C'est la mésaventure qu'ont connu les utilisateurs des LaserJet MFP M232-M237 après avoir installé la version 20250209 du firmware. Sur le forum d'assistance de HP, ils indiquent avoir observé un code d'erreur 11 et le voyant du toner clignoter lors de tentative d'impression. Et cela quand bien même, le toner était un original de HP. En l'absence de réponse à leur problème, certains utilisateurs ont essayé de remplacer le toner, d'autres moins patients ont acheté une autre imprimante. HP est conscient du problème et travaillait activement sur une solution.

Résultats trimestriels solides pour Oracle

Si les analystes financiers ont estimé qu'Oracle avait manqué ses objectifs, la firme rapporte des revenus en hausse de 6% par rapport à l'année précédente pour atteindre 14,13Md $. Ils ont été dynamisés par une croissance solide sur l'activité d'infrastructure cloud (+49 %). Disposant de GPU Nvidia, Oracle a su capitaliser sur la demande des entreprises et des hyperscalers dans l'IA. Larry Ellison, le CEO d'Oracle a d'ailleurs réitéré l'engagement de la société sur l'IA. Il prévoit une croissance des revenus entre 8 % et 9 % pour le trimestre en cours.

Apple repousse à 2026 la personnalisation de Siri

Apple a confirmé le report du lancement de la version « personnalisée » de Siri. Initialement prévue pour iOS 18.4, puis repoussée à iOS 18.5, cette mise à jour ne verra finalement le jour que en 2026.
Avant de profiter d'un Siri plus pertinent et adapté à leurs besoins, les utilisateurs d'Apple devront patienter davantage. Malgré les avancées promises avec Apple Intelligence, la firme de Cupertino a annoncé vendredi (via le site Daring Fireball) que la dernière version de son assistant vocal, initialement attendue dans iOS 18.4, puis décalée à iOS 18.5, ne sera finalement disponible qu'à partir de l'année prochaine.
Trois fonctionnalités majeures d'Apple Intelligence sont concernées par ce retard selon la déclaration d'Apple : l'interaction avec l'affichage, le contexte personnel et les actions inter-application. La première permet à Siri d'analyser le contenu affiché à l'écran pour exécuter des actions spécifiques, comme ajouter un contact à partir d'un numéro affiché. Le contexte personnel exploitera les messages, événements et autres données de l'utilisateur pour des réponses mieux adaptées, tandis que les actions inter-application offriront une interaction plus fluide avec des applications tierces, comme l'envoi simplifié d'informations de vol. Depuis le lancement d'iOS 18 en septembre, l'intégration d'Apple Intelligence (dans certaines régions) s'est révélée plus complexe que prévu. Aucune des fonctionnalités annoncées n'était disponible au départ, et leur déploiement s'effectue progressivement via des mises à jour successives. Certaines ont même été temporairement retirées, à l'image du résumé des actualités et de l'option Sketch d'Image Playground. Pourtant, Apple n'a pas hésité à promouvoir ces innovations dans ses publicités pour l'iPhone 16, suscitant frustration et incompréhension chez les utilisateurs.

Un retard qui profite aux concurrents

Apple justifie ce report par la nécessité d'affiner ses algorithmes d'intelligence artificielle et d'assurer une meilleure intégration avec son écosystème. « Nous voulons être sûrs que Siri apporte une réelle valeur ajoutée à nos utilisateurs », a déclaré un porte-parole de la marque.
Ce nouveau contretemps accentue le retard d'Apple face à ses concurrents dans la course à l'intelligence artificielle. Selon Mark Gurman de Bloomberg, Siri dopé à la GenAI, destiné à rivaliser avec ChatGPT et Gemini, ne serait pas attendu avant iOS 20, prévu en 2027. Avec ce calendrier, Apple risque de creuser encore davantage l'écart avec Google, Samsung et OpenAI, qui multiplient les innovations dans ce domaine. Au mieux, on s'attend à ce qu'il accompagne iOS 19 et macOS 16 qu'Apple devrait annoncer lors de la WWDC 2025 de juin.

Mots fléchés

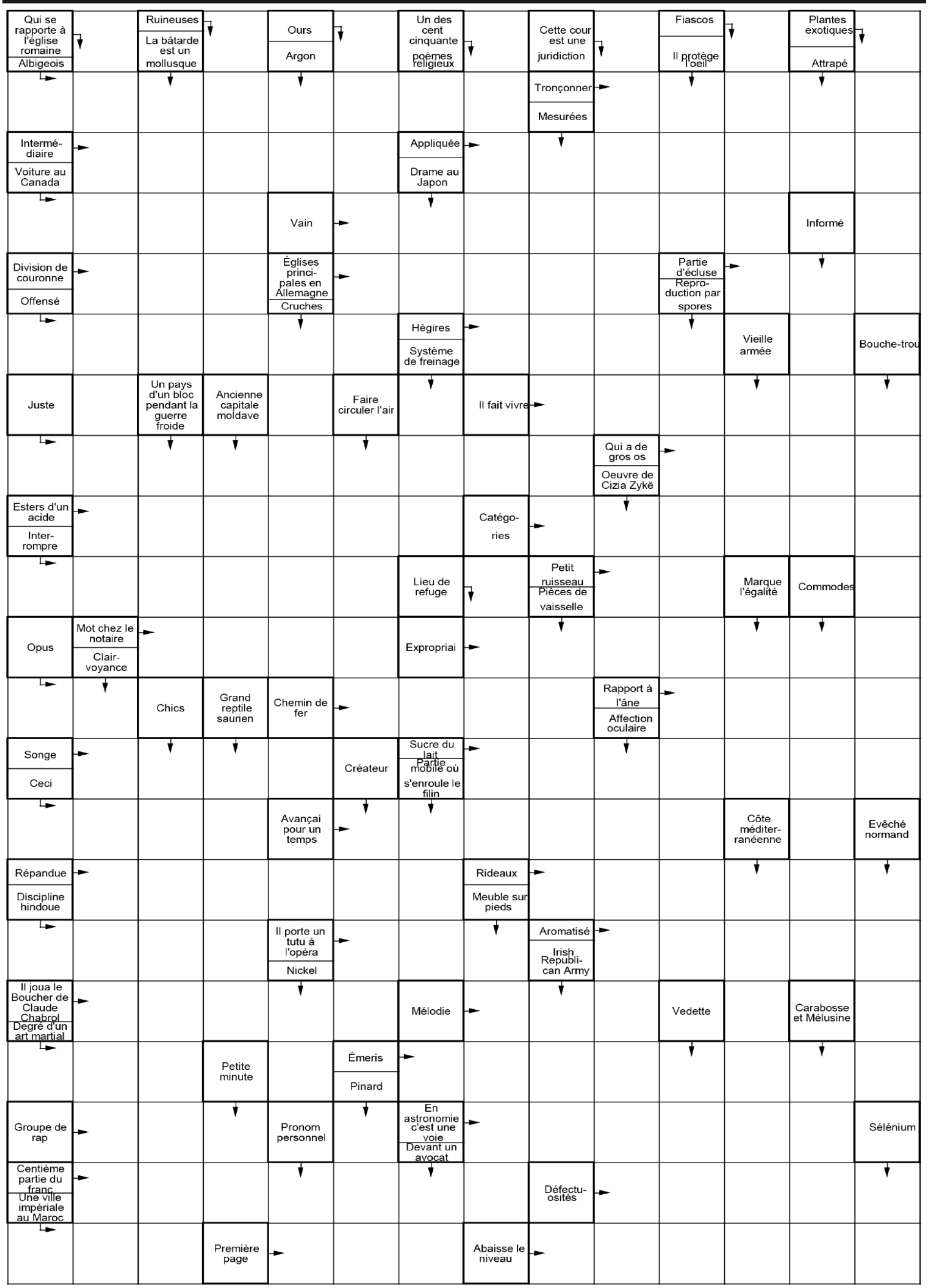

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Jeudi 13 mars 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

Le dollar se maintient face aux autres monnaies

Le dollar se maintient dans le vert mercredi, balloté par les annonces douanières contradictoires du président américain, Donald Trump, et avant les derniers chiffres de l'inflation américaine qui pourrait se montrer tenace en février. Le billet vert grappillait dans la matinée 0,09% face à la monnaie unique européenne, à 1,0909 dollar, et avançait de 0,10% face à la livre, à 1,2937 dollar. La veille, la devise américaine avait atteint un plus bas depuis mi-octobre 2024 face à l'euro, à 1,0947 dollar, notamment plombée par la crainte d'une récession aux Etats-Unis.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 70 dollars

Les cours du pétrole sont en hausse mercredi grâce à une prévision de production mondiale en 2025 revue à la baisse par l'Agence américaine sur l'énergie (EIA). Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 0,88% à 70,17 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, gagnait 0,98% à 66,90 dollars. L'EIA s'attend à ce que "les stocks mondiaux de pétrole diminuent au deuxième trimestre 2025", selon son rapport mensuel sur les perspectives énergétiques à court terme. Le mouvement à la hausse s'explique également par un baril qui s'échange déjà à un niveau très faible. Les investisseurs restent prudents avec le Brent ancré autour des 70 dollars, et attendent également les rapports mensuels sur les perspectives du pétrole brut de l'Opep et de l'Agence internationale de l'énergie pour se prononcer davantage.

COSOB

La demande d'introduction en bourse de la société «Ayrade» examinée

Le guichet unique du marché financier a tenu sa deuxième réunion, consacrée à l'examen de la demande soumise par la société "Ayrade" pour son introduction en Bourse, a indiqué hier la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) dans un communiqué. Cette réunion, s'est tenue mardi au siège de la Cosob, sous la présidence de Youcef Bouzenada, président de la Cosob, avec la participation du DG de la Société de gestion de la Bourse des valeurs mobilières (SGBV), Yazid Benmouhoub, ainsi que des principaux acteurs du marché financier. Elle avait pour objectif "d'examiner la demande soumise par la société Ayrade, qui a exprimé son grand intérêt pour une introduction en Bourse en ouvrant son capital au public à travers un appel public à l'épargne", précise la même source. Selon le communiqué, la réunion a permis "une discussion détaillée sur les mécanismes, conditions et procédures d'introduction en Bourse, ainsi qu'un exposé des avantages majeurs qu'Ayrade pourrait tirer de cette opération". Fondée en 2007 et spécialisée dans les services web et numériques, la Société "Ayrade" cherche à financer un projet "ambitieux" de création d'un data center moderne, destiné à renforcer son rôle sur le marché algérien, qui connaît une croissance rapide dans le domaine du numérique, a fait savoir la Cosob. Cette entreprise propose actuellement une gamme complète de services, notamment l'acquisition de noms de domaine, l'hébergement de sites et d'applications web, le cloud computing, la création de sites web variés, le développement de progiciels ERP et CRM, ainsi que des solutions en cyber sécurité. Elle dispose également, selon la même source, d'une base de clients dépassant les 5000 clients dans le domaine de l'hébergement web.

RAMADHAN À TIZI-OUZOU

Plus de 26.000 repas servis aux nécessiteux par le CRA

Plus de 26.000 repas ont été distribués par le comité du Croissant-Rouge algérien (CRA) à travers la wilaya de Tizi-Ouzou durant la première décade de ce mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris mercredi du responsable local de cet organisme humanitaire, Aziz Dial. Pour cette année, le comité local du CRA dispose de 9 restaurants répartis à travers différentes localités de la wilaya qui servent quotidiennement plus de 2000 repas, à consommer sur place ou à emporter. Au total, 26.650 repas ont été distribués aux personnes nécessiteuses durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan, a précisé Dial. Le même responsable a souligné que le CRA a tenu compte lors de l'élaboration de son plan d'action des disparités démographiques entre les régions pour optimiser et rendre plus efficace son action qui évolue au quotidien en fonction des besoins enregistrés. "Les données recueillies dès la première journée nous ont servi de base pour ajuster notre action à travers une analyse des chiffres pour identifier les zones où la demande est plus forte et réajuster les ressources en conséquence', dira-t-il.

Chronique Eco
d'Anouar El Andaloussi

L'économie mondiale en crise, les économies vulnérables ne survivront pas

La conjoncture économique mondiale demeure dominée par les problèmes géopolitiques. Le commerce mondial a été le fer de lance de la mondialisation, tant impulsée et admirée par les uns et attaquée par d'autres. L'OMC a été portée aux cimes du système des Nations Unies. Elle est dotée de pouvoirs exceptionnels de régulation de l'économie mondiale. La quasi-totalité des pays ont adhérer à celle-ci, y compris des pays réputés anticapitalistes comme la Chine ou la Russie. L'OMC a pour objectif d'aider à l'amélioration du niveau de vie et des revenus des populations grâce au commerce mondiale et aux opportunités qu'il offre à tous les pays, y compris les moins avancés, grâce au libre-échange qui démantèle les barrières douanières pour faciliter la libre circulation des marchandises. Aujourd'hui, surtout depuis la crise sanitaire, beaucoup de ces règles de libre-échange ont fait l'objet de contournement ou même de suppression par de nombreux pays. Le coup de grâce vient d'être donné par Trump lorsqu'il a décidé de manière unilatérale d'imposer des taxes douanières aux plus grands partenaires de l'Amérique : Canada, Mexique, UE, Chine…Une décision du pays présenté comme le chantre du libre-échange et grand bénéficiaire de celui-ci.

Au cours des trente dernières années, le commerce mondial a connu une expansion exceptionnelle, mais on observe entre la crise de 2008 et celle du Covid-19 un ralentissement de la mondialisation qui s'explique essentiellement par le rééquilibrage de la croissance en Chine.

La composition des échanges a toutefois évolué. Les exportations de biens ont retrouvé leur niveau d'avant crise dès décembre 2020, contre septembre 2021 pour les services. La reprise rapide du commerce a particulièrement bénéficié à la Chine qui a vu son excédent commercial augmenter, porté par ses exportations. Cette expansion a bénéficié des nouvelles organisations des systèmes productifs en « Chaines de valeur mondiales» éclatées souvent sur plusieurs régions ou pays. C'est cette organisation qui va subir dans les années à venir les contrecoups des restrictions imposées aux échanges internationaux par les pratiques protectionnistes. Les tensions géopolitiques en cours et à venir seront aussi un facteur contraignant pour l'optimisation de ces chaines de valeurs nationales ou internationales.

Dans ce cadre, les Etats pourraient inciter ou contraindre les entreprises à ajuster leurs chaînes de valeur par des mesures en faveur de leur résilience face aux chocs, ou réagir par des mesures protectionnistes comme c'est le cas depuis le début de cette année par les décisions prises par Trump et la réciprocité appliquée par les autres pays. « Sous l'effet de ces différents facteurs, des chaînes de valeur particulièrement concentrées présentent des premiers signes de diversification. Les constructeurs de semi-conducteurs, jusqu'ici essentiellement produits en Corée et à Taïwan, ont annoncé des investissements massifs dans des capacités de production au Japon, aux États-Unis ou en Europe » (Aymeric LACHAUX : Quels facteurs de reconfiguration des chaînes de valeur mondiales ? Trésor Eco n° 329, juillet 2023)

L'organisation des chaînes de valeur mondiales repose avant tout sur la recherche de l'efficacité économique dans les cadres institutionnels et géopolitique donnés. On a observé aussi au cours des dernières années, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, un redéploiement profond des échanges commerciaux. Le même auteur note que « Malgré l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le commerce international de marchandises a augmenté de 3,5 % en 2022. Cependant, on constate une réorganisation significative des échanges. Tout d'abord, les échanges entre les pays alliés de l'Ukraine et la Russie ont fortement diminué notamment sous l'effet des sanctions). Depuis le début de la guerre, les exportations russes vers l'Europe8, le Japon et les États-Unis ont chuté de 80 % en valeur et les importations russes depuis ces pays se sont réduites de 47 %. Cette baisse traduit la volonté des pays alliés à l'Ukraine d'« isoler » la Russie du système financier international et de leurs économies via l'application de sanctions.

En parallèle, on observe un accroissement des échanges russes avec les pays émergents, plus particulièrement avec l'Inde et la Chine. Les échanges de la Russie avec l'Inde ont été multipliés par 5 tandis que les échanges avec la Chine ont augmenté de 75 %. ».

Les tensions géopolitiques à venir (voire même qui sont en cours) vont exacerber davantage les impacts négatifs sur le commerce mondiale ; d'ailleurs on note le blocage du fonctionnement de l'instrument central de cette mondialisation qu'est l'OMC. Plus grave le commerce est aujourd'hui utilisé comme un moyen de pression sur les décisions politiques, voire même sur la souveraineté des pays (canal de Panama, Menaces sur le Mexique et le Canada…) Ainsi, les tensions sino-américaines ont conduit à l'adoption croisée de mesures de contrôle des échanges commerciaux qui pourraient affecter les chaînes de valeur mondiales. En premier lieu, les deux puissances appliquent des droits de douane additionnels sur plus de la moitié de leur commerce bilatéral. La guerre commerciale USA-Chine canalise toutes les attentions, car elle affecte presque toute l'économie mondiale. On assistera bientôt à des guerres violentes sur certains produits : guerre des semi-conducteurs, guerre des terres rares, guerre des batteries, guerre de l'automobile…Ces produits ou productions sont aujourd'hui concentrés dans quelques pays. Ces guerres peuvent conduire à une vraie guerre. D'ailleurs elle se prépare particulièrement en Europe où on projette un programme de militarisation de 800 Mds de $ et dont le financement pose un sérieux problème à beaucoup de pays.

In fine, l'économie mondiale va mal. L'Europe qui jouait un rôle tampon entre l'Amérique et la Chine est devenue très vulnérable. Elle joue sa survie entre un client qui lui impose des barrières douanières (USA) et un fournisseur qui ne lui fait plus confiance (Chine). Les effets collatéraux de ces guerres entre puissants seront désastreux pour les autres économies.